

Khartoum et le Darfour en proie au risque d'épidémies
Quand l'humanité se meurt au Soudan...

P. 16

Approvisionnement
des restos U en denrées
alimentaires

**L'OAIC
fournisseur
exclusif des
universités**

P. 5

e-BOURSE

Quotidien national spécialisé en économie - Prix Algérie 20 DA- France 1 euro
MARDI 15 AOÛT 2023 - N° 587 - www.ebourse.dz

Brahim Ghali clôture l'université d'été du Front Polisario

«Le Maroc exécute des agendas subversifs attentatoires à la paix dans la région»



PHS : DR

Page 3

Loi fixant l'octroi des marchés publics **La probité et la lutte contre la corruption au centre du nouveau dispositif**

La nouvelle loi fixant les modalités d'octroi de marchés publics a prévu également plusieurs points relatifs à la probité des contractants. Ainsi, après le contrôle, en amont et en aval, il est prévu l'élaboration d'un fichier national de compétences, mais aussi un volet concernant la probité des agents publics. Ainsi, dans l'article 65 dudit texte, il est souligné qu'un «code d'éthique et de déontologie des agents publics intervenant dans la préparation, la passation, le contrôle, la négociation ou l'exécution des marchés publics est approuvé par décret exécutif, sur proposition du ministre chargé des Finances».

P. 4

Levée des entraves sur 71 projets
touristiques

**Le ministre du Tourisme veut
dynamiser le secteur à travers le pays**



P. 6

Password

Farm.AI. La start-up algérienne Farm.AI vient d'obtenir 100 000 dollars devant servir à concrétiser son projet de développement d'un système de détection précoce de la rouille du blé par le biais de drones de surveillance des champs de céréales.

Primée au concours international des Start-up (Tech4Good) organisé par Huawei en 2022 en Chine, Farm.AI s'est distinguée parmi 12 000 participants de différentes nationalités en décrochant la 2e place mondiale.

Son projet propose une solution innovante permettant de détecter la rouille dans les champs agricoles, notamment de céréaliculture, en utilisant un procédé relevant de l'Intelligence artificielle, ainsi que des drones.

Si la start-up a bénéficié du sponsoring de Huawei international, elle devrait présenter enfin son business plan pour concrétiser effectivement son projet. Pour cela, la contrainte n'est plus d'ordre financier, mais plutôt technique, en ce sens qu'il va falloir trouver des investisseurs en mesure de fournir ces drones et de trouver des agriculteurs intéressés par la solution technologique de Farm.AI.

Bon à savoir

L'astuce pour manger moins de pain. Certains ont du mal à résister au pain, source de glucides complexes (lents) et peuvent entretenir une véritable dépendance.

Nécessaire au fonctionnement du cerveau, il contient des protéines végétales et des fibres. En plus des vitamines du groupe B, il est riche aussi en magnésium, un allié anti-fatigue, son phosphore est utile pour le cerveau, et son potassium permet une régulation artérielle.

Il doit donc être inclus dans le cadre d'une alimentation équilibrée. A condition de bien le choisir. Le problème commence quand on a tendance à en abuser.

Le pain ne fait grossir que si on en abuse : La dépendance au pain est souvent l'illustration d'une alimentation pauvre en sucres complexes ! Le besoin de trouver de l'énergie se fait donc via le pain.

Ne sautez pas de repas : «Ne jamais sauter de repas en maintenant un petit déjeuner, une collation et un dîner. Car toute attitude restrictive va favoriser les pertes de contrôle». Il faut veiller à limiter les risques de fringale pour ne va pas se jeter sur le pain systématiquement.

Mosaïque

Guerres des gangs.

Après Alger, Annaba, Oran et Constantine, le phénomène des gangs dans les quartiers populaires prend de l'ampleur et gagne Blida. Une wilaya, soudainement, en tête du classement des villes qui enregistrent le plus grand nombre d'actes délictueux et des agressions commis par les délinquants sans foi ni loi. Malgré les interventions et l'occupation du terrain en permanence par les services de sécurité, ces bandes qui font des quartiers populaires leurs territoires, imposant leur présence et leur diktat par la terreur. Des rixes éclatent à longueur de journées entre les gangs des quartiers. Il s'agit de guéguerres entre jeunes parkingueurs pour contrôler le territoire de la vente de la drogue. Les forces de sécurité qui bouclent les quartiers à chaque assaut saisissent des armes blanches, battes de baseball, bâtons en bois, en fer, épées. Les forces d'intervention saisissent également d'importantes quantités de comprimés stupéfiants, d'énormes sommes d'argent et procèdent fréquemment à l'arrestation de nombreux délinquants.



Impasse

Un casse-tête irlandais ! C'est un fait inédit que l'Irlande est «gênée» par son excédent budgétaire ! Paradis fiscal des multinationales en Europe, l'Irlande a engrangé des recettes record d'impôts sur les sociétés, au point de ne plus trop savoir quoi faire de cette manne financière. Que faire d'un excédent budgétaire de 10 milliards d'euros ? s'interrogent les spécialistes. Dans de nombreux pays, en déficit continu, la question pourrait surprendre. En Irlande pourtant, c'est bien celle qui anime les débats depuis quelques mois en Europe. Face à la crise du logement qui frappe le pays et notamment la capitale Dublin, l'opposition suggère d'utiliser cette cagnotte fiscale pour construire des logements. Pas si simple, rétorque le professeur Alan Barrett, de l'Institut de recherche économique et sociale de Dublin. Ce dernier rappelle que l'Irlande est au plein emploi et qu'il serait dès lors difficile de trouver la main-d'œuvre nécessaire pour mettre en œuvre de vastes programmes de construction de logements ou d'infrastructures. Un vrai casse-tête !

Point-virgule

Les banques désormais taxées en Italie. L'initiative est purement italienne. En effet, la présidente du Conseil italien, Giorgia Meloni, a dit lundi assumer l'entière responsabilité de la décision prise par le gouvernement la semaine dernière d'imposer aux banques italiennes une taxe exceptionnelle sur leurs bénéfices.

Dans une interview accordée aux journaux italiens du «Corriere della Sera», «La Repubblica» et «La Stampa, Giorgia Meloni a déclaré que la taxe était une «question sensible» et qu'elle n'était pas punitive.

«Je le referai. Parce que je crois qu'il faut faire ce qu'il faut... C'est une décision que j'ai prise (seule)», a-t-elle déclaré à «La Repubblica». Le ministère de l'Economie a précisé que la taxe de 40% sur le bénéfice des banques était une mesure ponctuelle et ne représenterait pas plus de 0,1% du total de leurs actifs.

La décision d'imposer cette taxe a été prise alors que les banques ont enregistré des hausses de leurs chiffres d'affaires ces derniers mois du fait du relèvement des taux d'intérêt décidé par la Banque centrale européenne (BCE) afin d'enrayer l'inflation.

Fake news

Tunisie bientôt «normalisante» ! A en croire le président du mouvement El Bina, la Tunisie était proche de la normalisation avec l'entité sioniste, suite aux récentes visites d'un haut fonctionnaire d'un Etat du Golfe dans le pays.

Selon l'homme politique, cela pourrait arriver bientôt, très bientôt et il affirme qu'il est convaincu de ce fait. Ces déclarations semblent être dirigées envers les Emirats arabes unis, où un haut responsable a récemment visité la Tunisie et a été reçu par le président Kaïs Saïed, selon les médias émiratis et tunisiens. Bengrina a également mentionné une tentative précédente de cet Etat du Golfe d'acheter une base militaire au Niger, potentiellement pour les intérêts sionistes à la frontière algérienne, évoquant des tentatives similaires de ce pays de répéter le même schéma avec la Mauritanie.

Bengrina a souligné la proximité d'Israël à nos frontières occidentales suite à la normalisation des relations avec le Maroc. Il a également mentionné les projets israéliens visant à s'établir au Niger et en Mauritanie, avec le soutien des Emirats arabes unis.

À l'envers
La phobie des Taïwanais ! Depuis plusieurs mois, Pékin mène des exercices militaires autour de Taïwan, faisant monter la pression. En face, la population taïwanaise se prépare déjà à la guerre. Ces quatre derniers mois, des centaines d'aéronauts chinois ont franchi la «ligne médiane», frontière maritime non officielle censée séparer Taïwan de la Chine, déclenchant à chaque fois les alertes sur les côtes. Si bien que pour le Dr Shyang Shen, de l'Institut de la recherche sur la défense nationale et la sécurité, «on bascule progressivement vers une configuration d'encerclement» de l'île autonome. En réaction, Taïwan réforme son armée mais prépare aussi les civils à travers des «ateliers d'auto-défense» : des cours sur les premiers secours, sur la guerre moderne ou sur les techniques de traiter l'information. Et la demande pour ces formations a explosé en 2023. Une fois mis en ligne, les billets s'arrachent en quelques minutes. 70% des Taïwanaises et des Taïwanais se disent prêts à défendre leur pays en cas d'invasion chinoise.



e-BOURSE

Quotidien national spécialisé en économie
Édité par :
SARL ADVICE AND COMMUNICATION SKILLS PRODUCTION

Adresse : Maison de la presse
Tahar Djaout
01 Rue Bachir Attar
1^{er} Mai Alger
Tél : 023 70 94 41/ 023 70 94 44
Fax : 023 70 94 42
ebourse.redaction@gmail.com

Directeur général
Yacine Merzougui

Site Web : www.ebourse.dz

Impression :
Centre : SIA
Diffusion Sarl
ACOS Production

Remarque: Tous les documents et photos qui parviennent au journal ne sont pas retournés à leurs propriétaires, qu'ils soient publiés ou non.

Brahim Ghali clôture l'université d'été du Front Polisario «Le Maroc exécute des agendas subversifs attentatoires à la paix dans la région»

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et Secrétaire général du Front Polisario, a dénoncé, hier lundi, «les politiques hostiles du Maroc au service d'agendas subversifs attentatoires à la paix dans la région».



Brahim Ghali s'exprimait à l'occasion de la clôture de la 11e édition de l'université d'été des cadres du Front Polisario. «D'aucuns n'ignorent aujourd'hui que la dangerosité de la politique hostile de l'occupant marocain ne se limite plus au soutien apporté aux bandes criminelles et au terrorisme, et va plus loin à travers des alliances suspectes scellées avec des puissances coloniales expansionnistes afin de promou-

voir des agendas subversifs visant la paix et la sécurité dans toute la région», a-t-il souligné dans son discours. Des propos faisant référence à l'alliance stratégique qui lie le Makhzen à l'entité sioniste et qui a été officialisée quelques semaines après la reprise de la lutte de libération du Sahara occidental en novembre 2020. Le Secrétaire général du Front populaire de Libération de la Saguia El Hamra et du Rio de Oro a rappelé que son mouvement de libération avait, depuis des décennies, mis en garde

contre «les dangers qu'encourt la région du fait de la politique expansionniste de l'Etat d'occupation marocain». Face à cette menace marocaine, Brahim Ghali a dit être confiant en la capacité des peuples de la région «à se mobiliser ensemble et avec responsabilité en vue de mettre un terme à ces plans qui visent une exploitation des plus brutales de leurs richesses». Le Secrétaire général du Front Polisario n'a pas manqué de revenir sur les raisons qui ont conduit les Sahraouis à repren-

dre la lutte armée. Celle-ci est intervenue «en riposte aux pratiques barbares de l'occupant à l'encontre des civils sahraouis sans défense et son pillage méthodique des richesses naturelles devant un silence troublant, voire un complot abject de certaines parties au niveau du Conseil de sécurité». Il a également appelé les Nations unies «à assumer leur pleine responsabilité dans leur engagement à décoloniser la dernière colonie en Afrique» et de mettre en œuvre «l'unique accord signé par les deux parties au conflit et validé par le Conseil de sécurité» qui impose l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental. Le Président sahraoui a affirmé que «l'Algérie adopte sa position historique et connue en pleine conscience, conviction, responsabilité et fidélité aux principes de la glorieuse Révolution du 1er Novembre, une position en pleine harmonie avec la légalité internationale, traduite dans la Charte et les résolutions de l'ONU et de l'UA».

R. N.

PNUD-Algérie

Lancement du PNA aux changements climatiques

Le document de lancement du projet de réalisation du Plan national d'adaptation (PNA) aux changements climatiques a été signé, dimanche à Alger, par les ministères de l'Environnement et des Energies renouvelables et des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Le document a été signé au siège du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables par le Directeur général de l'environnement et du développement durable au ministère, Messaoud Tebani, de la Directrice de l'environnement et du développement durable au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Manel El Ayoubi, et de la représentante résidente du PNUD en Algérie, Blerta Aliko. Intervenant à l'occasion, la ministre du secteur, Fazia Dahleb, a souligné l'importance de ce Plan, qui sera réalisé en partenariat avec les ministères de l'Environnement et des Energies renouvelables et des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger et du PNUD. Dans ce contexte, la ministre a rappelé que l'Algérie avait sollicité, en 2018, le Fonds vert pour le climat, via le PNUD, en vue de l'accompagner dans la réalisation du Plan national d'adaptation aux changements climatiques, suivant le plan-type adopté par la Commission nationale Climat. En avril 2023, l'Algérie a pu obtenir un financement estimé à 3 millions de dollars du Fonds vert pour le

climat, «après d'inlassables efforts», selon Mme Dahleb, qui a relevé dans ce cadre les difficultés pour les pays africains d'obtenir des financements extérieurs et l'exclusion dont ils pâtissent en la matière. Pour la ministre, «les pays avancés qui ont une responsabilité historique dans les changements climatiques n'ont pas tenu leurs engagements conformément aux exigences de l'Accord de Paris en matière de financement, alors que nous avons à subir la part la plus importante des effets négatifs de ces changements, qui impactent de manière directe notre sécurité alimentaire, hydrique et énergétique». «L'Algérie soutient et œuvre pour la transition vers des modes de production

et de consommation durables, en recourant à des technologies à faibles émissions, selon nos propres capacités et conditions», a ajouté la ministre. Juste après la ratification de l'Accord de Paris sur le climat, en octobre 2016, l'Algérie avait lancé une consultation nationale, sous l'égide du ministère de l'Environnement et avec la participation de 18 départements ministériels, pour l'élaboration du Plan national climat (PNC). Adopté en septembre 2019, le PNC comporte 155 projets, dont 76 relatifs à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et 63 autres relatifs à l'adaptation aux changements climatiques.

APS

Autodafé du Coran

Le ministre des Affaires étrangères danois exprime ses regrets et excuses

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu un appel téléphonique de son homologue danois, Lars Lokke Rasmussen, qui a exprimé ses «regrets et excuses» pour la vague criminelle d'autodafé du Coran devant les ambassades de pays musulmans, y compris l'ambassade d'Algérie à Copenhague, indique lundi un communiqué du ministère. «Le ministre danois a exprimé ses regrets et excuses pour la vague criminelle d'autodafé du Coran devant les ambassades de pays musulmans, y compris l'ambassade d'Algérie à Copenhague. Il a qualifié ces actes d'intolérables et d'inacceptables et a estimé qu'ils étaient intrinsèquement contraires aux traditions d'accueil, d'ouverture et de tolérance qui sont solidement ancrées dans la société danoise», lit-on dans le communiqué. Il a, en outre, informé M. Attaf que le gouvernement de son pays «finalise aujourd'hui le texte de loi devant mettre fin à ces pratiques inqualifiables», ajoutant que «le Parlement sera saisi de ce projet de loi dès la reprise de sa session dans quatre semaines».

APS

Le Front de soutien à la Palestine dénonce Un énième épisode de normalisation du Makhzen avec l'entité sioniste

Le Front marocain de soutien à la Palestine et contre la normalisation avec l'entité sioniste a dénoncé la décision du Makhzen de créer ladite «Fondation de Drâa-Tafilalet du vivre-ensemble en paix», la qualifiant d'énième épisode de normalisation avec l'entité d'occupation. Le Front a dénoncé, dans un communiqué, l'annonce par le Makhzen de la création de ladite «Fondation de Drâa-Tafilalet du vivre-ensemble en paix» dans la région de Tinghir (sud-est du Maroc), exprimant son rejet catégorique de toute forme de normalisation avec l'entité sioniste. Le Front s'étonne de "l'entêtement des vassaux du sionisme à vouloir créer cette fondation sioniste douteuse", estimant qu'"il s'agit d'un énième épisode de la course éfrénée du Makhzen à la funeste normalisation, au mépris des droits du peuple palestinien livré aux exactions du spoliateur sioniste". Le Front marocain anti-normalisation considère cette décision, dont l'initiateur se targue de l'amitié d'auteurs de crimes de guerre, comme "une insulte à la population", affirmant que "l'introduction de sionistes à Tinghir ou ailleurs est un crime contre le peuple palestinien et une trahison pour les Marocains attachés à la cause palestinienne". "Les autorités locales portent la responsabilité des conséquences de l'installation d'un repaire sioniste à Tinghir au nom du vivre-ensemble en paix", préviennent les opposants à la normalisation. Ils dénoncent également "l'empressement de certains pseudo-intellectuels de la ville de Tinghir à profaner la terre de la résistance en cautionnant la normalisation". Aussi, les composantes du Front marocain de soutien à la Palestine appellent-elles la société civile, les partis politiques et les mouvements syndical et associatif à soutenir la Palestine et à s'opposer à la normalisation aux plans éducatif, culturel, politique, touristique et militaire, soulignant leur détermination à continuer d'œuvrer pour la promulgation d'une loi criminalisant la normalisation avec l'entité sioniste. Au Maroc, de plus en plus de voix mettent en garde contre les répercussions de la normalisation du Makhzen avec l'entité sioniste, qui n'apportera, selon eux, que "pertes et désolation". Les partis et les forces vives au Maroc continuent de mobiliser le peuple pour faire cesser les agissements du régime du Makhzen, qui continue de violer les droits de l'homme, d'appauvrir le peuple et de permettre aux sionistes de piller les richesses du Royaume.

APS

Loi fixant l'octroi des marchés publics

La probité et la lutte contre la corruption au centre du nouveau dispositif

La nouvelle loi fixant les modalités d'octroi de marchés publics a prévu également plusieurs points relatifs à la probité des contractants.



Ainsi, après le contrôle, en amont et en aval, il est prévu l'élaboration d'un fichier national de compétences, mais aussi un volet concernant la probité des agents publics. Ainsi, dans l'article 65 dudit texte, il est souligné qu'un «code d'éthique et de déontologie des agents publics intervenant dans la préparation, la passation, le contrôle, la négociation ou l'exécution des marchés publics est approuvé par décret exécutif, sur proposition du ministre chargé des Finances». Dans l'article 66, la loi précise que «sans préjudice des dispositions législatives en matière d'infractions relatives aux marchés publics, constitue un motif suffisant, permettant au service contractant de prendre toute mesure coercitive, notamment de résilier ou d'annuler le marché public ou l'avenant en cause, la découverte de preuves de partialité ou de corruption avant, durant ou après la procédure de passation d'un marché public ou d'un avenant». Dans ce cadre, l'opérateur économique mis en cause est inscrit, à titre conservatoire, sur la liste des opérateurs économiques interdits de participer aux marchés publics, tenue par les services compétents du ministre chargé des Finances. «Le partenaire cocontractant est tenu de souscrire une déclaration de probité». «Lorsque les intérêts privés, di-

rects et/ou indirects, d'un fonctionnaire ou agent public participant à la préparation, la passation, le contrôle, la négociation ou l'exécution d'un marché public, coïncident avec l'intérêt public et sont susceptibles d'influencer l'exercice normal de ses fonctions, il doit aviser, par écrit, son autorité hiérarchique et de se récuser», prévoit l'article 67. Celui d'après précise que «la qualité de membre et/ou de rapporteur d'une commission des marchés publics ou d'un jury de concours est incompatible avec celle de membre de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, lorsqu'il s'agit du même dossier». «Le service contractant ne peut attribuer un marché public, pendant une période de cinq (5) années, sous quelque forme que ce soit, à ses ex-employés qui ont cessé leurs activités, sauf dans les cas prévus par la législation et la réglementation en vigueur», souligne l'article 69. L'article 70 explique que «l'opérateur économique qui soumissionne à un marché public qui se trouve en situation de conflit d'intérêts en relation avec le marché considéré doit tenir informé le service contractant». Quant à l'article

71, il prévoit que «le titulaire d'un marché public, ayant pris connaissance de certaines informations qui pourraient l'avantager lors de la soumission à un autre marché public, ne peut y participer, sauf s'il prouve que ces informations ne faussent pas le principe de la concurrence. Le service contractant est tenu, dans ce cas, de prouver que les informations communiquées dans le cahier des charges ont rétabli l'égalité de traitement des candidats».

EXIGENCE DE LA PROMOTION DE L'EMPLOI

Sur un autre volet, et aux côtés de la promotion du produit national, la loi prévoit également une autre exigence, à savoir la promotion de l'emploi et de l'insertion professionnelle. «Les cahiers des charges des appels d'offres nationaux, sous toutes leurs formes, doivent prévoir des conditions minimales de participation liées à la promotion de l'emploi et à l'insertion professionnelle, notamment dans les domaines liés aux aspects administratifs, juridiques, financiers, techniques et environnementaux, en plus des conditions de pré-éligibilité

liées à l'objet du marché», lit-on dans le texte, ajoutant que les cahiers des charges des appels à la concurrence internationaux doivent prévoir, «pour les soumissionnaires ou sous-traitants étrangers, un seuil minimum d'insertion professionnelle de la main-d'œuvre nationale et des cadres nationaux qualifiés afin de leur permettre de développer des compétences et d'acquérir des expériences». Le texte explique que «ce seuil est inclus dans le système d'évaluation des offres techniques pour l'article 63 ci-dessus, et le présent article». «Les services compétents veillent à l'application de ces mesures après la conclusion du marché jusqu'à la réception provisoire du projet», ajoute le même texte. Sur un autre volet, la nouvelle loi explique que des mentions obligatoires des prix et des modalités de paiement sont aussi intégrées dans le texte. «Tout marché public doit viser la présente loi ainsi que la législation et la réglementation en vigueur en relation». Concernant les prix, il est prévu que la rémunération du partenaire cocontractant intervient selon les modalités différentes. Il est souligné qu'il sera payé «à prix global et forfaitaire, à prix unitaire, à prix mixte et sur dépenses contrôlées». «Le service contractant peut privilégier la rémunération du marché selon la formule à prix global et forfaitaire, dans le respect des prix», ajoute le texte, prévoyant, par ailleurs, que «le prix peut être ferme ou révisable. Le prix peut être aussi actualisable. Lorsque le prix est révisable, le marché doit prévoir la (ou les) formule(s) de révision de prix ainsi que les modalités de mise en œuvre de la (ou des) dite(s) formule(s) de révision».

QUID DES PRIX ?

Dans un autre article, il est souligné que «ne peuvent faire l'objet d'une actualisation ou d'une révision des prix les marchés publics, objet de consultation, dont les montants ne dépassent pas les seuils prévus à l'article 18 de la présente loi, les marchés publics dont le délai est inférieur à trois (3) mois et ceux au titre de la période couverte par les délais de validité de l'offre». «Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis», précise le texte, ajoutant qu'en cas de «retard imputable au partenaire cocontractant dans l'exécution du marché, les prestations réalisées après le délai contractuel d'exécution sont payées sur la base des prix applicables par référence au prix, éventuellement, actualisé ou révisé calculé à la fin du délai contractuel». «Le marché dont les prestations sont exécutées en dépenses contrôlées doit indiquer la nature, le mode de décompte et la valeur des divers éléments qui concourent à la détermination du prix à payer», prévoit la nouvelle loi. «Le service contractant doit prévoir, dans le cahier des charges et/ou dans le marché, une clause obligeant le titulaire d'un marché public de lui communiquer tout renseignement ou document permettant de contrôler les coûts de revient des prestations objet du marché et/ou de ses avenants. Lorsqu'il est estimé nécessaire de soumettre le marché ou l'avenant au contrôle du coût de revient, cette décision relève de la compétence du service contractant», lit-on, en outre, dans le texte.

R. N.

Risques d'intempéries

Le ministère de l'Intérieur insiste sur l'importance des mesures de prévention

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a mis en avant, dimanche dans un communiqué, l'importance de l'action de proximité pour sensibiliser les citoyens aux mesures de prévention des différents risques des intempéries. Pour rappel, le ministère avait adressé en juillet une correspondance aux walis portant nombre de mesures de prévention de ces risques, et ce, dans le cadre de «l'intensification des efforts préventifs contre les intempéries, notamment les fortes précipitations qui dépassent les moyennes saisonnières dans certaines régions du pays, provoquant ainsi des crues et des inondations aggravées par l'activité humaine, ce qui engendre des conséquences fatales dont

des pertes humaines et matérielles». Selon le communiqué, la note a bien précisé «les actions de prévention à entreprendre à partir du mois d'août courant par les services communaux et les services techniques compétents à travers notamment le repérage constant des points noirs des déchets en vue de les éliminer, outre la définition des lacunes relatives aux réseaux d'évacuation des eaux pluviales pour y remédier». Le ministère a également instruit les walis via cette note à l'effet d'«intensifier les opérations de nettoyage des regards et des avaloirs, d'aménager les pistes et d'accélérer la réalisation de toutes les structures relatives à la protection des agglomérations contre les inondations, outre le contrôle de la qualité des eaux

de puits individuels et collectifs et des eaux de source dans l'objectif de les traiter périodiquement pour les protéger contre la pollution et se prémunir contre les maladies hydriques». La même instruction comporte, par ailleurs, «nombre d'actions d'encadrement devant être accomplies au plan local, en application des grands axes de la politique nationale de prévention des risques majeurs, à l'instar de l'analyse des intempéries au niveau territorial durant les dernières années et l'étude de leurs spécificités et impacts, à même de permettre la mise en place de mécanismes d'alerte précoce». L'instruction prévoit également la nécessité de procéder à «un recensement minutieux de l'ensemble des ressources humaines concernées par la gestion et le

suivi des effets des intempéries, tout en tenant compte de l'inventaire des moyens matériels indispensables et des différentes voies de fédération des moyens d'intervention et d'approvisionnement continu des citoyens en produits nécessaires, tout en se souciant de la mise à jour continue des plans de wilaya et communaux d'organisation des secours». L'instruction a mis en avant «l'importance de l'action de sensibilisation de proximité à l'endroit des citoyens autour des dispositifs préventifs devant être suivis, tout en appelant les services des collectivités à consolider la communication, via tous les moyens offerts en vue d'informer les citoyens de tout imprévu», conclut le communiqué.

APS

Approvisionnement des restos U en denrées alimentaires

L'OAIC fournisseur exclusif des universités

L'approvisionnement des résidences universitaires en denrées alimentaires est un élément essentiel de la vie étudiante. Il permet aux étudiants d'avoir accès à une alimentation saine et équilibrée, favorisant ainsi leur bien-être et répondant à leurs besoins alimentaires.



En prévision de la prochaine rentrée universitaire 2023-2024, et dans le but d'assurer l'approvisionnement normal et continu des résidences universitaires en denrées alimentaires de base, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé, ce dimanche dans un communiqué rendu public, l'agrément de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) comme opérateur exclusif pour fournir à l'Office national des œuvres universitaires (ONOU) avec des produits alimentaires de base. Une initiative visant à sous-traiter le service de la restauration avec une entreprise publique pour alléger le fardeau financier des œuvres universitaires. Pour de nombreux étudiants, la rentrée universitaire est synonyme d'un rythme de vie totalement différent de celui du secondaire. C'est le moment d'entamer une nouvelle aventure académique sur le campus. Et l'un des aspects importants de la

vie universitaire est l'approvisionnement des résidences universitaires en denrées alimentaires de base. La régularité et la qualité de cet approvisionnement ont un rôle non négligeable dans l'accompagnement des étudiants qui, pour certains, se retrouvent éloignés de leur cocon familial et de ce fait doivent se sustenter d'une tout autre manière. L'approvisionnement des résidences universitaires en denrées alimentaires est essentiel pour garantir que les étudiants aient accès à une alimentation saine et équilibrée. Les repas jouent un rôle crucial dans la santé et le bien-être des étudiants, car une alimentation adéquate favorise la concentration, l'énergie et la résistance aux maladies. Les résidences universitaires qui s'approvisionnent en denrées alimentaires de qualité permettent aux étudiants de se nourrir convenablement sans avoir à se soucier de faire les courses ou de cuisiner eux-mêmes. Les résidences universitaires qui s'efforcent de proposer une variété d'options alimentaires adaptées aux besoins des

étudiants et qui gèrent efficacement leurs stocks créent un environnement propice à l'apprentissage et à l'épanouissement des étudiants.

CÉRÉALES, UN ASPECT ÉCONOMIQUE CRUCIAL

Partout dans le monde, l'approvisionnement en céréales reste un aspect crucial pour l'économie. Ce marché d'envergure joue un rôle essentiel dans l'alimentation humaine, animale et même dans l'industrie agricole. Il est important de noter que la demande de céréales est en constante augmentation en raison de la croissance démographique et de l'évolution des habitudes alimentaires. Les céréales sont une source de calories et de nutriments essentiels pour de nombreuses populations à travers le monde. Par conséquent, l'approvisionnement en céréales doit être suffisant pour répondre à la demande croissante. L'offre de céréales dépend de plusieurs facteurs, notamment les conditions météorologiques, les politiques agricoles, les prix des intrants agricoles et

les rendements des cultures. Les aléas climatiques, tels que la sécheresse ou les inondations, peuvent avoir un impact significatif sur la production de céréales. De plus, les politiques agricoles, telles que les subventions ou les restrictions à l'exportation, peuvent influencer l'offre de céréales sur le marché mondial. Les prix des céréales sont également un aspect important de l'approvisionnement. Les fluctuations des prix peuvent être causées par des facteurs tels que l'offre et la demande, les conditions météorologiques, les politiques gouvernementales et les fluctuations des taux de change. Les prix élevés des céréales peuvent avoir un impact sur l'alimentation des populations les plus vulnérables, tandis que des prix bas peuvent affecter les revenus des agriculteurs. En ce qui concerne le commerce des céréales, de nombreux pays dépendent des importations pour satisfaire leur demande interne. Les pays exportateurs, quant à eux, peuvent bénéficier de la vente de leurs excédents sur le marché international. Le commerce des céréales est donc un élément-clé de l'approvisionnement mondial en céréales. Ce dernier est un aspect économique essentiel qui a des répercussions sur l'alimentation, l'agriculture et le commerce mondial. Les fluctuations de l'offre, de la demande et des prix des céréales peuvent avoir des conséquences significatives sur les populations et les économies du monde entier. Il est donc crucial de surveiller de près cet aspect afin de garantir un approvisionnement adéquat en céréales pour tous.

M. B.

Alger Rôle des jeunes dans la réalisation du développement durable

La capacité des jeunes à contribuer au développement durable a été mise en avant, dimanche à Alger, lors d'une rencontre organisée à l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse, sous le slogan «Investir dans les jeunes pour un avenir prospère et un monde durable». A cette occasion, la représentante de l'Association algérienne pour la planification familiale (AAPF), Soumia Salhi, a précisé que les jeunes sont «la force de l'avenir», soulignant que l'objectif de la célébration de cette Journée, proclamée par l'Assemblée générale de l'ONU, le 17 décembre 1999, est de «valoriser les jeunes et leur capacité à contribuer au développement durable». Pour sa part, la chargée de programme au Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), Badia Haddouche, a appelé à renforcer la participation des jeunes au développement et à investir, à l'avenir, dans cette catégorie. Dans ce sillage, le président de l'Association nationale «Solidarité Aids», Ahcène Boufenissa, a souligné l'importance du slogan choisi par l'Algérie pour célébrer la Journée internationale de la jeunesse, appelant à œuvrer à placer la santé des jeunes «au centre des priorités».

APS

Elevage d'autruches

Une filière prometteuse pour la sécurité alimentaire et l'économie nationale

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, a récemment accueilli une délégation de la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA) pour discuter des enjeux majeurs entourant la filière de l'élevage d'autruches en Algérie. Cette rencontre stratégique s'inscrit dans le cadre d'une approche participative qui vise à prendre en compte les préoccupations de toutes les parties prenantes nationales et à développer une industrie en harmonie avec le climat algérien. La délégation, dirigée par le président de la CIPA, Abdelwahab Ziani, était composée de représentants de l'Association nationale des professionnels et éleveurs d'autruches, une branche importante de la CIPA. La réunion, qui s'est tenue en présence de cadres du ministère et du Di-

recteur général de l'Institut technique des élevages (ITELV), a été l'occasion de discuter de l'importance économique de l'élevage d'autruches et des moyens de renforcer la production locale pour promouvoir la sécurité alimentaire et stimuler l'économie du pays. Au cours de la réunion, les membres de la délégation ont présenté des exposés détaillés sur les multiples avantages économiques de la filière d'élevage d'autruches. M. Henni a réitéré l'engagement de son secteur à développer cette filière en Algérie, en mettant en avant la polyvalence de ses composantes, telles que la viande, les peaux, les graisses et les œufs. Il a souligné le rôle innovant du secteur en matière de recherche scientifique et a évoqué l'importance cruciale des instituts et centres de formation et de recherche dans la promotion de

l'agriculture, de l'élevage et de la production de viandes rouges. Le ministre a également mis en lumière le rôle de l'Institut technique des élevages (ITELV), qui possède une expérience significative dans l'élevage d'autruches et garantit une surveillance sanitaire efficace des animaux. Dans un geste de soutien aux investisseurs dans cette filière, le ministre s'est engagé à prendre en considération les propositions discutées lors de la réunion et à leur offrir les facilités nécessaires pour encourager leur développement. Un aspect important de la discussion a été l'exploration de nouvelles opportunités commerciales et de développement pour les éleveurs locaux. Une initiative passionnante a été évoquée, celle de la commercialisation du lait de chamelle dans les wilayas du Nord, ouvrant ainsi de nouvelles pers-

pectives économiques pour les producteurs locaux. En conclusion de la réunion, le ministre Henni a lancé un appel à l'organisation d'une journée d'études spéciale consacrée à la filière laitière et à l'assurance agricole. Cette proposition témoigne de l'engagement continu du ministère en faveur de la promotion de l'innovation et de la croissance dans le secteur agricole et rural de l'Algérie. Cette rencontre a souligné l'importance économique croissante de l'élevage d'autruches en Algérie, tant pour la sécurité alimentaire que pour le développement économique du pays. La volonté du ministère de l'Agriculture et du Développement rural de favoriser l'innovation et la croissance dans ce secteur stratégique témoigne d'une vision ambitieuse pour l'avenir agricole de l'Algérie.

I.K.

Levée des entraves sur 71 projets touristiques

Le ministre du Tourisme veut dynamiser le secteur à travers le pays

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a dévoilé une série de mesures destinées à dynamiser le secteur touristique à travers le pays, lors d'une visite de travail dans la wilaya d'El Tarf.



Lors de cette visite, le ministre a annoncé la levée des entraves sur pas moins de 71 projets d'investissement touristique, répartis dans 58 wilayas, en réponse aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid

Tebboune, visant à stimuler les projets en suspens dans le secteur du tourisme. Le ministre a exprimé sa confiance que ces projets contribueront à combler le déficit en équipements touristiques et à créer plus de 12 000 emplois, tant directs qu'indi-

rects. Accompagné du wali d'El Tarf, Harfouche Benarar, M. Didouche a inspecté les travaux d'aménagement de la zone d'expansion touristique Messida, dans la commune de Souarakh, soulignant le rôle crucial des autorités locales dans l'accompa-

gnement des investisseurs. Parmi les points forts de cette visite, la modernisation de l'hôtel «El Mordjene» dans la commune côtière d'El Kala, dont les travaux avancent à un rythme soutenu avec un taux d'achèvement de 35%. Cette rénovation permettra la réouverture de l'établissement en août 2024, renforçant ainsi le parc hôtelier national.

En cette saison estivale, 13 nouveaux projets touristiques ont déjà été lancés et 8 autres devraient être réceptionnés d'ici la fin du mois, créant des centaines de nouvelles opportunités d'emploi. Le ministre a également visité le Salon de l'artisanat, organisé à la Maison de l'Artisanat d'El Kala, où il a réitéré l'engagement de l'Etat à soutenir le secteur du tourisme et à promouvoir les artisans, en mettant l'accent sur la commercialisation de leurs produits. M. Didouche a souligné l'importance de faire du secteur de l'ar-

tisanat un véritable moteur de développement. Dans la wilaya d'El Tarf, le ministre a salué les progrès significatifs dans le secteur touristique, en particulier avec la Zone d'expansion touristique (ZET) «Messida». Cette zone, située à l'extrême-est du pays, prévoit la réalisation de 13 projets touristiques, dont des hôtels haut de gamme et des stations touristiques, avec une capacité totale de 2678 lits et la création de 5652 emplois. La visite s'est conclue par l'inauguration du complexe touristique «Lac 02», fruit d'un investissement privé, dans la commune du Lac des Oiseaux. Cette initiative témoigne de la confiance croissante des investisseurs privés dans le potentiel touristique de la région. Ces mesures sont un message envoyé aux investisseurs et aux acteurs du secteur, ouvrant ainsi la voie à un avenir prometteur pour le tourisme et l'artisanat dans le pays.

J. S.

Introduction de nouvelles espèces floristiques

Le paulownia à travers 3 wilayas dès octobre

Une opération de plantation d'une nouvelle espèce floristique, le paulownia, sera lancée dès octobre prochain, sur des parcelles, dans trois wilayas, a indiqué à l'APS une responsable à la Direction générale des forêts (DGF). Il s'agit des wilayas de Tipasa, Sétif et Djelfa, trois zones aux caractéristiques climatiques distinctes, minutieusement choisies pour observer l'évolution et l'acclimatation de cette espèce, a précisé Mme Sabrina Rachedi, sous-directrice du reboisement et des pépinières à la DGF, détaillant que la plantation de paulownia débutera juste après la tombée des premières pluies qui permettront d'humidifier le sol et faciliteront l'adaptation de jeunes plants en dormance. Le paulownia, une espèce dite «invasive», qui se caractérise par une croissance rapide, peut atteindre jusqu'à 7 mètres de haut, à seulement trois ans, et culmine à maturité entre 10 et 20 mètres, et est capable de supporter des degrés de chaleur allant jusqu'à 50 degrés, relève la même responsable. Elle ajoute que l'introduction de nouvelles espèces n'intervient pas de manière «aléatoire», mais elle est précédée par une étude minutieuse et des essais et la plantation de l'essence est menée sur de petites surfaces, «à la lisière des forêts, dans les endroits où il y a des poches vides ou encore des maquis dégradés». «La préservation de la qualité génétique autochtone de la forêt algérienne demeure la mission principale du secteur des forêts», assure-t-elle. Le paulownia est apprécié pour son bois et est utilisé pour stabiliser les sols, fournir le fourrage, outre l'exploitation de ses feuilles et fibres dans le domaine médical, et l'industrie cosmétique et textile, a fait savoir la responsable. Elle avance dans ce sillage deux expériences de plantation de paulownia, lancées en Algérie, avant la décision d'introduction de cette essence. «Une première expérience

concluante de plantation de paulownia a été menée dans une exploitation de statut privé à Chéraga depuis 2019, et là, on a atteint l'étape de la première coupe, qui permet à cette espèce de pousser en hauteur et en diamètre», souligne-t-elle. Aussi, une expérience «très réussie» de multiplication du paulownia in vitro a été menée par un laboratoire à Blida, ajoute Mme Rachedi.

LE MORINGA À TIMIMOUN ET L'ARGANIER À CHLEF

Toujours en termes des expériences concluantes d'introduction de nouvelles espèces, la sous-directrice du reboisement et des pépinières a cité également le moringa, un petit arbre de 10 mètres maximum, résistant à la sécheresse et capable de se développer aussi bien sur des sols riches que pauvres et dont la valeur nutritive de ses feuilles a été prouvée

scientifiquement, et son apport économique est mis en avant à l'échelle mondiale. «Avant l'introduction du moringa, des tests sur cette essence ont été menés à l'arboretum du Merdja, à Blida et sur la base des résultats, la plantation de cet arbre a été validée», note Mme Rachedi. Le moringa a été planté sur des parcelles au Sud, à Ghardaïa, Illizi, Tindouf, Adrar, Timimoun et a donné «de bons résultats d'acclimatation aux conditions les plus rudes». Dans le même sillage, la responsable a rappelé le programme de développement de la culture de l'arganier, affirmant que des résultats «probants» ont été constatés à Mostaganem et Chlef notamment. «Nous œuvrons à assurer les conditions adéquates pour réussir le reboisement de cet arbre endémique. On travaille sur la qualité de l'huile et s'assurer qu'elle sera de la même bonne qualité que celles des aires d'origine, à Tindouf,

Adrar et Timimoun», souligne-t-elle. S'agissant du développement des espèces rustiques, Mme Rachedi a évoqué le programme de développement de ces espèces, chapeauté par la DGF. «Les espèces rustiques, comme le caroubier, le châtaignier, le chêne vert ou encore le pistachier existent déjà dans le cortège floristique, mais connaissent un intérêt particulier de la part des investisseurs dans divers domaines et nous nous employons à accompagner la demande tout en œuvrant à préserver la souche originale de ces espèces», souligne-t-elle encore. Selon les données de la DGF, la forêt algérienne est constituée de différentes essences, dont le pin d'Alep qui représente 67% de la superficie globale des forêts, aux côtés du chêne-liège, du cèdre, de l'eucalyptus et le pin maritime notamment.

APS

Adrar

Récupération d'une espèce d'aigle dans un marché local

Une espèce rare d'aigle proposée à la vente au niveau du marché hebdomadaire des animaux domestiques de la ville d'Adrar vient d'être récupérée par les services de la Conservation des forêts de la wilaya, a-t-on appris dimanche auprès de cet organisme. Intervenant dans le cadre de la protection de la faune sauvage, la récupération de ce rapace rare a été effectuée en coordination avec les instances sécuritaires et judiciaires informées par les services de la Police judiciaire

(PJ) sur la mise en vente de cet oiseau au niveau du Souk Sebt d'Adrar, marché dédié au commerce des animaux domestiques, a expliqué la même source. Les services de la Conservation des forêts ont ainsi procédé à la restitution de cette rare espèce faunistique réglementairement protégée observée dans la région, pour prendre, avec le concours des instances compétentes, les mesures réglementaires nécessaires. Le rapace a été confié à une structure habilitée, en l'occur-

rence la pépinière administrative «El Amel» d'Adrar, pour prendre soin de l'oiseau, examen vétérinaire notamment, pour être transféré ultérieurement vers un centre de reproduction de la richesse faunistique au niveau d'une des wilayas du pays avant d'être relâché dans son milieu naturel, a fait savoir la même source. La Conservation des forêts a expliqué que cette race d'aigle rare, en détresse due probablement au danger de la déshydratation en raison des fortes chaleurs canicu-

lares sévissant dans la région, a élu domicile sous un pont dans la région de Tebelbala, territoire de la wilaya de Beni Abbès, avant d'être recueilli et pris en charge par un citoyen. Plusieurs espèces d'oiseaux migrateurs, dont également des aigles et faucons, ont été récupérées par la Conservation des forêts de la wilaya d'Adrar, qui estime nécessaire l'intervention des ornithologues et experts pour examiner ce phénomène.

APS

Energie éolienne

Un secteur balayé par l'augmentation des coûts

Le secteur de l'énergie éolienne traverse une grave crise depuis 2022, conséquence de l'augmentation des coûts et de l'inflation mondiale, ouvrant la voie aux grandes entreprises pétrolière d'investir massivement sans subventions publiques, mais en imposant leurs conditions face à la faiblesse des acteurs classiques de l'éolien et aux Etats qui cherchent d'autres sources d'approvisionnement en énergie que les énergies fossiles.

L'augmentation des coûts est comprise entre 20 et 40% depuis février 2022, selon les experts qui imputent cette flambée aux taux d'intérêts élevés appliqués par les banques aux investisseurs. Selon une analyse de l'Agence internationale de l'énergie remontant à 2020, une hausse de 5% des taux d'intérêt augmente le coût actualisé de l'électricité éolienne et solaire de 33%, alors que cette augmentation demeure marginale concernant les centrales à gaz. L'éolien offshore est le plus touché par la crise que traverse cette industrie, dont l'exemple le plus significatif ces derniers jours est celui de Siemens Gamesa, filiale de Siemens Energy, qui a enregistré des pertes colossales estimées à 3 milliards de dollars au troisième trimestre en raison des défauts de qualité sur les turbines qu'il n'a apparemment pas suffisamment testées. Ces pertes risquent de s'élever d'ici à la fin de l'année à au moins 5 milliards de dollars contre près de 800 millions de dollars prévus précédemment, a indiqué son PDG Christian Bruch, lors d'une confé-

rence de presse le 7 août dernier. Face aux augmentations des coûts des investissements, couplées au problème d'approvisionnement en composants et autres équipements éoliens, les acteurs de ces industries se heurtent à des gouvernements qui leur exigent des contrats de vente de l'électricité à des prix fixes. Pour sa part, Algonquin Power and Utilities Corp, une entreprise publique canadienne d'Ontario s'est retirée la semaine dernière du secteur des énergies renouvelables après avoir perdu pas moins de 250 millions de dollars au deuxième trimestre, une somme qui représente plus que la totalité de ses pertes l'an dernier, en raison principalement des conditions météorologiques qui ont provoqué une chute de la demande en énergie des clients, a rapporté la presse canadienne.

Outre les pertes causées par l'inflation, l'augmentation des coûts et les problèmes technologiques, une dizaine de projets offshore a été retardée ou connaît un ralentissement aussi bien aux Etats-Unis qu'en Europe que l'instabilité du marché pétrolier et gazier ainsi que la volonté de réduire l'impact des gaz à effet de serre ont orienté vers le renou-



table. Le coût total de l'investissement pour ces dix projets est estimé à 33 milliards de dollars, rapporte le Wall Street Journal, qui souligne le rôle de l'éolien dans la transition énergétique. Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), la décarbonation de l'économie mondiale à l'horizon 2050 nécessitera de dépasser les 2.000 Gigawatts (GW) de capacité éolienne offshore installée. Fin 2022, elle n'était que de 64 GW seulement, selon les chiffres du Global Wind Energy Council (GWEC).

C'est dans ce contexte de crise que deux géants pétroliers mondiaux, BP et TotalEnergies ont annoncé récemment leur entrée en jeu avec leur projet de construc-

tion de deux parcs éoliens en mer d'Irlande sur leurs fonds propres alors que ce secteur s'est toujours appuyé sur les subventions gouvernementales lors de la phase de construction.

Engagés dans ce défi dans le cadre d'un partenariat, BP et TotalEnergies ont répondu à un avis d'appel d'offres de 14 milliards de dollars lancé par l'Allemagne. Le coût élevé du projet a mis sur le carreau les compagnies d'énergie éoliennes, qui n'ont pas assez de fonds pour rivaliser avec les deux géants pétroliers qui pourraient répercuter la hausse du coût de leur investissement sur le consommateur final une fois le projet terminé.

Lyès Menacer

Réseau de développement de l'énergie éolienne en Allemagne Le ministère de l'Economie pour une répartition «équitable» des coûts

Le ministère allemand de l'Economie est favorable à une répartition «équitable» des coûts de réseau du développement des énergies renouvelables entre les Länder du pays, a déclaré dimanche un porte-parole du ministère cité par l'agence de presse Reuters.

Un différend entre les États du Nord et du Sud s'est intensifié récemment, les résidents des États du Nord se plaignant de la hausse des prix de l'électricité dans leur région malgré une production d'énergie éolienne moins chère.

Les prix dans le Nord ont été relativement élevés en raison des coûts de connexion des éoliennes

au réseau électrique qui sont répercutés sur les habitants des régions où les éoliennes sont situées. Les prix sont plus élevés dans le Nord en raison de la faible population, ce qui signifie que les coûts sont répercutés sur moins de consommateurs.

Les Premiers ministres des États du Nord ont déclaré que la différence de prix nuisait au soutien local pour la construction de nouvelles éoliennes.

«Il est important qu'ils (les États fédéraux) travaillent ensemble pour une répartition équitable», a déclaré le porte-parole à Reuters. Le ministère a refusé de donner des détails sur la façon dont les

prix de l'électricité pourraient être ajustés.

L'agence de réseau allemande sera chargée de redistribuer les coûts plus équitablement une fois qu'un projet de loi aura été adopté par la Chambre basse du Parlement et elle présentera ensuite des propositions de réforme, a déclaré le chef de l'agence, Klaus Mueller.

«Il est évident que nous devrions récompenser l'expansion des énergies renouvelables. Je peux bien comprendre la frustration de nombreux citoyens et régions», a déclaré Mueller au Neue Osnabruecker Zeitung dans une interview publiée samedi.

Energie solaire

Toyota Tsusho va construire une centrale de 25 MW au Bénin

La maison de commerce japonaise Toyota Tsusho Corporation a annoncé le 10 août la conclusion d'un contrat avec la Société béninoise de production d'électricité, sous la tutelle du ministère de l'Énergie et de l'Eau, pour la construction d'une centrale solaire de 25 MW dans la région de Pobè.

Il s'agit du premier projet d'énergie renouvelable à grande échelle réalisé par une entreprise japonaise en Afrique de l'Ouest. La société allemande RMT, filiale du groupe Eiffage, sera chargée des travaux d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction. Des travaux qui devraient être achevés

en 2024. Ce projet soutiendra la stratégie du Bénin visant à installer 150 MW d'installations de production d'énergie solaire d'ici 2026. Le pays espère en effet réduire à moyen terme l'utilisation des centrales thermiques et devenir moins dépendant des importations d'électricité en provenance des pays voisins.

Pour rappel, le taux d'électrification du Bénin est resté quasiment stable, passant de 41 à 42% entre 2020 et 2021. Le potentiel en énergies renouvelables, qui pourrait améliorer l'électrification du pays, reste encore très inexploité.

R. E.



Extension des licences d'exploitation pétrolière au Gabon TullowOil autorisé à rester jusqu'en 2046

TullowOil a annoncé avoir obtenu l'approbation du gouvernement gabonais pour l'extension de plusieurs de ses licences d'exploitation du pétrole jusqu'en 2046. La compagnie pétro-gazière britannique détient des permis sur 7 champs pétroliers en production et un champ en exploration. Elle affirme que cette extension va lui permettre d'intensifier ses activités dans le pays.

«Les extensions de licence augmentent la valeur de base de ressources de Tullow grâce à l'ajout d'environ 5 millions de barils de réserves nettes 2P qui permettront de remplacer 100% des réserves 2P au Gabon cette année», indique la société dans un communiqué publié sur son site Internet.

«Cette activité s'inscrit dans la stratégie du groupe de se concentrer sur ses actifs de production à haut rendement en Afrique et de libérer de la valeur grâce à l'optimisation de son portefeuille non exploité. Les extensions reflètent le potentiel futur des réserves et des ressources dans l'ensemble des actifs gabonais et la longévité des installations de Tchatamba en tant que plaque tournante de Tullow», ajoute-t-elle. En mai, Tullow a annoncé vouloir investir 1,4 milliard de dollars dans le secteur pétrolier gabonais au cours des 4 prochaines années. De quoi accroître sa production dans le pays, estimée à 13 000 barils/jour. La société déclare une production nette d'environ 14 900 btpj à partir de ses actifs gabonais en 2022.

Les activités de TullowOil dans le pays comprennent l'exploration, le développement et la production. La production au Gabon provient d'un portefeuille de plus de 20 champs onshore et offshore, selon la société.

Ecofin/R. E.

**Au premier semestre
L'excédent
budgétaire
d'Oman recule
à 1,7 milliard
de dollars**

Le Sultanat d'Oman a maintenu un excédent budgétaire au premier semestre de cette année, mais avec une légère baisse par rapport à l'excédent réalisé au cours du semestre correspondant de l'année dernière.

Les données du ministère des Finances annoncées, dimanche, ont montré que le budget du Sultanat a réalisé un excédent, au premier semestre de cette année, s'élevant à 656 millions de riyals omanais (1,71 milliard de dollars), contre 784 millions de riyals au cours de la même période en 2022, une baisse d'environ 16%.

Les revenus du Sultanat ont diminué de 6% au cours de la période de janvier à fin juin dernier, pour atteindre 6,34 milliards de riyals, contre 6,72 milliards de riyals au cours de la même période de 2022. Les dépenses budgétaires ont également diminué de 4%, pour atteindre 5,7 milliards de riyals. Il est à noter que plus de 50% des revenus du Sultanat d'Oman en 6 mois provenaient du pétrole, qui a généré des revenus de 3,26 milliards de riyals, tandis que les revenus du gaz du pays s'élevaient à environ 1,12 milliard de riyals.

Le Fonds monétaire international (FMI) s'attendait à ce que la plupart des pays exportateurs de pétrole continuent de renforcer leurs finances publiques, cependant, certains d'entre eux resteront fortement exposés aux fluctuations des prix du pétrole, avec la possibilité de se transformer en déficit public total à moyen terme en cas de baisse du prix du pétrole en dessous du niveau nécessaire à l'équilibre budgétaire de ces pays.

**Avec les 5 millions de touristes reçus depuis début 2023
La Tunisie enregistre plus d'un milliard
de dollars de recettes**

La Tunisie, qui fait face à des crises économiques successives, souffre de pénuries des produits de base comme la farine et de la baisse des investissements étrangers. Cependant, le tourisme s'impose comme une lueur d'espoir au milieu de ces difficultés.

Une importante source de revenus pour l'économie tunisienne ces dernières années, le secteur de tourisme a traversé de nombreuses crises, notamment l'impact des événements terroristes qui avaient affecté le pays et coûté la vie à beaucoup d'éléments des forces de sécurité, des citoyens et même des touristes étrangers. La crise économique en Tunisie a jeté une ombre sur ce domaine, et sa gravité s'est accrue avec les répercussions de la crise en Ukraine.

Au cours de l'année en cours, la Tunisie œuvre à compenser les pertes subies par le secteur du tourisme ces dernières années, ce qui s'est traduit par l'amélioration des chiffres du tourisme et le renforcement de l'attractivité de la destination tunisienne.

Plusieurs villes tunisiennes ont accueilli cet été, un nombre croissant de touristes étrangers, ce qui se traduit par le mouvement de la fréquentation connue dans les marchés des produits artisanaux, des espaces commerciaux, des ports de plaisance et des hôtels. Par rapport à l'année 2019, au



cours de laquelle une augmentation du nombre de touristes a été enregistrée, estimée à 9,2 millions de touristes, en l'année 2020, qui représentait le pic de propagation du virus, le nombre de touristes n'a pas dépassé les deux millions de touristes.

Le ministère du Tourisme a annoncé, il y a quelques jours, des indications d'une saison prometteuse d'atteindre 5 millions de touristes arrivés en Tunisie depuis le début de cette année, jusqu'à fin juillet dernier.

Dans des déclarations à la presse, le ministre du Tourisme, Mohamed Moez Belhassine, a déclaré que son pays avait reçu, jusqu'au 31 juillet, 5 millions de touristes, soit une augmentation d'environ 70% par rapport à la même période la saison dernière.

Il a ajouté que «les revenus de la saison touristique ont dépassé, depuis le début de cette année, le milliard de dollars».

En mai dernier, le ministère du Tourisme a déclaré qu'il s'était engagé dans un plan pratique de re-

lance de l'activité touristique, d'avant crise sanitaire de la Covid-19, et de diversification du produit touristique pour attirer plus de 9 millions de touristes étrangers cette année.

La Tunisie connaît une grave crise économique, exacerbée par les répercussions de l'apparition de la pandémie de la Covid-19, et le coût élevé de l'importation d'énergie et de biens de consommation de base, suite à la crise en Ukraine.

Les bonnes notes remportées par le tourisme en Tunisie représentent des signaux positifs pour le pays, notamment pour renouveler les réserves du pays en devises fortes, dans une conjoncture où le pays traverse un déficit commercial exacerbé et une inflation galopante, poussant le pays à l'endettement.

Cette performance de tourisme tunisien est prometteuse, et donne un aperçu du reste de la saison.

Cependant, le secteur du tourisme, malgré son importance et la hausse de ses revenus, est in-

suffisant, et le gouvernement compte sur d'autres ressources importantes qui permettraient d'améliorer la situation économique, dont les transferts des Tunisiens à l'étranger.

Le secteur du tourisme a contribué, pendant des décennies, à garantir des ressources financières en devises fortes.

La Tunisie dispose d'une infrastructure touristique bien équipée capable d'accueillir des séjours prévus pour toute l'année. En Tunisie, on dénombre environ 840 hôtels et auberges, 220 000 lits, 1100 agences de voyages, ainsi que 357 restaurants classés touristiques.

Le secteur emploie 600 000 travailleurs et environ 2,800 millions de personnes y vivent, selon les données officielles.

En 2022, le tourisme tunisien a réalisé des revenus d'environ 4,279 milliards de dinars (1,384 milliard de dollars), soit une augmentation estimée de 83,1% par rapport aux revenus de 2021.

Hamid M.

Arabie saoudite

Chute des bénéfices de Ma'aden de 91% au 2^e trimestre



Les bénéfices de la compagnie minière saoudienne Ma'aden ont chuté de 91% au cours du

deuxième trimestre de cette année sur une base annuelle, pour atteindre 351 millions de riyals saoudiens, contre plus de 4 mil-

liards de riyals au même trimestre de l'année dernière, ce que la société a attribué à la baisse des prix de vente des produits et une augmentation des dépenses d'exploration, selon une information du site Web de Tadawul.

Les bénéfices trimestriels de la société cotée à la Bourse saoudienne ont été inférieurs aux attentes, s'élevant à 563 millions de riyals, tandis que la baisse des bénéfices du deuxième trimestre de cette année a provoqué une baisse des bénéfices du premier semestre de 87%, à 770,4 millions riyals. Ma'aden, qui est détenue à 67% par le Fonds d'investissement public, a attribué la raison de la baisse des bénéfices à la baisse des prix de vente moyens obtenus pour tous les produits, sauf l'or, avec l'augmentation des frais généraux et administratifs, l'augmentation des frais d'exploration, les services techniques et les frais de financement.

L'Arabie saoudite veut être un acteur majeur de l'industrie minière mondiale à travers Ma'aden, alors que le Royaume a

récemment conclu son premier accord majeur dans ce secteur en prenant une participation dans l'unité de métaux de base de la société brésilienne Vale SA.

Dans le cadre de l'accord, le Royaume investit 2,6 milliards de dollars via une participation de 10% dans le géant brésilien, via une joint-venture entre le Saudi Public Investment Fund et la Saudi Arabian Mining Company, Ma'aden.

Dans le cadre de l'accord avec la plus grande société minière du Brésil, l'Arabie saoudite prend une participation dans des mines produisant du cuivre, du nickel et d'autres minéraux industriels de l'Indonésie au Canada.

L'industrie minière, qui revêt une grande importance en fournissant les matériaux nécessaires à la transition énergétique mondiale, est au centre des plans du prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane, visant à diversifier l'économie du Royaume loin du pétrole, avec l'ambition de construire une industrie locale forte, ainsi que d'investir à l'extérieur.

Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO

Incertitudes sur le long terme

Ces volatilités sont provoquées par les tensions géopolitiques, le changement climatique, les maladies animales et végétales et l'instabilité des prix des intrants agricoles essentiels. La croissance de la production devrait se ralentir au même rythme que la croissance démographique, tandis que les tensions géopolitiques, le changement climatique, les maladies animales et végétales et la volatilité des prix des intrants agricoles essentiels créent une incertitude sur le long terme.

C'est la conclusion de la dernière analyse des experts de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) et de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique). Les Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2023-2032 recensent, faut-il le souligner, les principales évolutions en matière de production, de consommation et de commerce. Ainsi, sous l'effet d'un fléchissement des courbes démographiques, la production agricole et alimentaire mondiale devrait poursuivre sa progression au cours des dix prochaines années, mais à un rythme plus lent que durant la décennie précédente, selon un rapport publié il y a quelques jours par la FAO et l'OCDE. Les Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2023-2032 constituent la principale référence mondiale pour les projections à moyen terme des marchés des produits agricoles. En dépit de l'incertitude croissante, créée par des tensions géopolitiques, des évolutions climatiques défavorables, des maladies animales et végétales et la volatilité accrue des prix des principaux intrants agricoles, la pro-

duction mondiale des secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches devrait croître à un taux annuel moyen de 1,1% au cours de cette période, soit un rythme deux fois inférieur à celui qui avait été enregistré dans la décennie se terminant en 2015. La consommation alimentaire globale devrait connaître une progression annuelle de l'ordre de 1,3% jusqu'en 2032, en corrélation avec une augmentation de la part de production agricole destinée à l'alimentation.

«Ces projections reposent sur l'hypothèse d'une sortie rapide des pressions inflationnistes récentes, de la prévalence de conditions météorologiques normales, de l'absence de réorientation majeure des politiques publiques et d'une évolution des préférences des consommateurs conforme aux tendances observées. L'éventualité d'une persistance des pressions inflationnistes fait peser des risques de dégradation sur la demande et la production alimentaires mondiales», note le rapport. Dans une étude consacrée aux prix des principaux intrants agricoles, qui ont augmenté de manière sensible au cours des deux dernières années, les Perspectives calculent que chaque augmentation de 10% des prix des engrais entraîne une augmentation de 2% des coûts alimentaires, ce fardeau pesant sur les pauvres le plus lourdement, car ceux-ci consacrent une part plus importante de leur budget à l'alimentation. Dans un contexte général marqué par l'incertitude, les Perspectives soulignent l'importance des politiques conçues pour assurer une efficacité et une résilience accrues. «Les grandes tendances exposées dans ce rapport vont dans la bonne direction, mais doivent être accélérées», a déclaré le directeur général de la FAO, M. Qu Dongyu. «En favorisant une transition plus rapide vers des systèmes agroalimentaires durables, on obtiendra de nombreux effets bénéfiques et on contribuera à améliorer les conditions de vie de tous, sans laisser personne de côté», a-t-il ajouté. «La flambée des prix des intrants agricoles observée ces deux dernières années a ravivé les inquiétudes concernant la sécurité alimentaire mondiale», a déclaré, pour sa part, le secrétaire général de l'OCDE, Mathias Cormann.

«Des investissements dans l'innovation, de nouveaux gains de productivité et une production aux émissions de carbone de moindre sont nécessaires pour jeter les bases de la sécurité alimentaire, de la capacité financière et de la durabilité à long terme», a-t-il ajouté.

Une chose est certaine, les Perspectives offrent des projections décennales pour les céréales, les huiles végétales, les produits laitiers, la viande, le sucre, le poisson, ainsi que le coton, les fruits tropicaux, les légumineuses et la



production agricole destinée à la fabrication de biocarburants. On y trouvera également projetées les tendances régionales futures en matière d'émissions de gaz à effet de serre provenant de l'agriculture et, pour la première fois, des analyses préliminaires du poids des pertes et gaspillages alimentaires.

VERS UNE SATURATION DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE

La progression de la demande qui justifie une croissance de la production de céréales devrait ralentir, ce qui s'explique en partie par des niveaux de saturation en passe d'être atteints pour la consommation alimentaire de céréales par habitant dans de nombreux pays. Les estimations pour 2032 indiquent que 41% de toutes les céréales seront utilisées dans la consommation humaine directe, tandis que 37% serviront à l'alimentation animale, le reste étant destiné à la production de biocarburants et à d'autres usages industriels. «La croissance de la production végétale mondiale sera en majeure partie impulsée par la poursuite des progrès en matière de sélection végétale et par la transition vers des systèmes de production plus intensifs. Au cours de la période visée par ces Perspectives, l'amélioration des rendements devrait être à l'origine de 79% de la croissance de la production végétale mondiale, l'expansion des surfaces cultivées devrait en représenter 15% et l'intensification de la production végétale devrait correspondre aux 6% restants, a indiqué le rapport. La progression mondiale de la consommation de sucre reposera intégralement sur l'Afrique et l'Asie, la demande devant exploser dans les régions où le niveau de consommation par habitant est actuellement faible.

En revanche, cette consommation devrait continuer à diminuer dans les pays à revenu élevé, est-il mentionné dans le document. Par ailleurs, la consommation moyenne mondiale de viande par

habitant devrait augmenter de 0,1% par an, principalement dans les pays à revenus moyens et faibles. La demande mondiale de viande devrait croître jusqu'en 2032, mais les niveaux de consommation par habitant dans les pays à revenu élevé devraient baisser au cours de la prochaine décennie, notamment en Europe occidentale et en Amérique du Nord.

Les quantités de poisson disponibles pour la consommation alimentaire devraient augmenter partout, et plus rapidement en Afrique, mais la croissance démographique rapide prévue dans cette région limitera l'augmentation de la consommation par habitant, précise encore l'étude de la FAO et de l'OCDE. La production animale et halieutique mondiale devrait progresser de 1,3% au cours des dix prochaines années, soit un rythme plus lent que celui que l'on a observé dans un passé récent. La viande de volaille devrait représenter près de la moitié de l'augmentation de la production totale de viande jusqu'en 2032. Idem pour la production laitière mondiale qui devrait progresser de 1,5% par an au cours de la prochaine décennie. «L'Inde et le Pakistan assurant plus de la moitié de cette progression, ces deux pays représenteront ensemble près d'un tiers de la production mondiale de lait en 2032. La production de lait dans l'Union européenne devrait décroître légèrement sous l'effet de la transition en cours vers des systèmes de production plus durables sur le plan environnemental», est-il expliqué dans le rapport.

UNE CROISSANCE AU RALENTI

Il faut noter que le commerce mondial des produits agricoles étudié par les Perspectives devrait connaître une croissance annuelle de 1,3% – soit un taux deux fois inférieur à celui qui avait été enregistré au cours de la dernière décennie. Cette évolution s'explique principalement par une moindre

croissance de la demande dans les pays à revenu intermédiaire. Le maïs, le blé et le soja ont contribué le plus à la croissance globale du commerce des produits agricoles au cours de la dernière décennie.

Le commerce de ces trois produits devrait cependant connaître la baisse de croissance la plus forte au cours des dix années à venir. «Après être devenues importatrices nettes de produits agricoles ces dernières années, l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est ont vu leurs importations continuer de progresser sous l'effet d'une forte croissance de la demande dans la sous-région.

Le déficit des échanges de l'Afrique subsaharienne pour les principaux produits alimentaires devrait presque doubler d'ici à 2032, ce qui s'explique en grande partie par une croissance démographique plus rapide que dans les autres régions», ont relevé les analystes des deux organismes mondiaux.

En Amérique latine, l'excédent commercial agricole devrait augmenter de 17%. Ce qui portera à 40% la part exportée de la production agricole d'ici à 2032. L'Amérique du Nord devrait rester le deuxième exportateur de produits agricoles sur les marchés mondiaux au cours des dix prochaines années, mais la forte croissance de la consommation intérieure devrait légèrement infléchir la position de cette région s'agissant des exportations nettes. Le secteur agricole de la région pourrait jouer un rôle stabilisateur décisif en permettant à celle-ci d'accroître sa production et de ramener à la normale les cycles des prix élevés, ont estimé les experts de la FAO et de l'OCDE. Sur un autre registre, les émissions de gaz à effet de serre provenant de l'agriculture devraient progresser de 7,5% au cours de la prochaine décennie, soit un rythme légèrement en dessous de la moitié du taux de croissance prévu de la production.

B. K.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIPASA
DIRECTION DE L'EDUCATION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°18/2023
NIF : 098432019000923

La Direction de l'Education de la Wilaya de Tipasa lance un avis d'appel d'offres ouvert pour le **Renouvellement des équipements de l'établissement scolaire du cycle primaire à travers la wilaya**

Lot : Mobilier scolaire

Les fournisseurs intéressés par le présent avis d'appel d'offres ouvert, et disposant d'un registre de commerce de Fabricant, Importateur, et Grossistes spécialisés dans le domaine de fourniture : mobilier scolaire. Peut retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Education de la wilaya de Tipasa. Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné. Dans le cas d'un groupement, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné.

La durée de préparation des offres techniques et des offres financières est fixée à **quinze (15) jours** à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou la presse jusqu'à 12H00mn. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée au **15^{ème} jour**, à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux, ou le B.O. M.O.P, jusqu'à 12 h 00 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 12 h 00 mn.

Les offres seront déposées à la DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA DE TIPAZA. CITE ADMINISTRATIVE AUI TIPAZA. Les offres doivent comporter trois enveloppes qui contiennent un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans 03 enveloppes séparées et cachetées. Chaque enveloppe, doit indiquer la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ». Les Trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'EDUCATION
WILAYA DE TIPASA

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
APPEL D'OFFRES OUVERT N°18/2023

Projet :

Renouvellement des équipements de l'établissement scolaire du cycle primaire à travers la wilaya
 Intitulé du lot

e-Bourse le 15/08/2023

Anep : 2316020449

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

1 / : Les offres établies par les soumissionnaires doivent comporter un dossier de candidature ; une offre technique et une offre financière :

1 / : le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature.
 - Une déclaration de probité.
 - Les statuts pour les sociétés.
 - Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires :
- A) Capacités professionnelles : **Registre de commerce électronique**
- Références professionnelles fournies par les maîtres d'ouvrages étatiques pour des travaux similaires réalisés. (Attestations de bonne exécution).
- B) Capacités techniques :
- Casier judiciaire
 - Attestation de dépôt des comptes sociaux pour l'entreprise concernée (SARL, EURL, SNC, SPA)
 - Attestation de mise à jour CNAS-CASNOS
 - Extrait de rôles de l'année en cours (néant ou calendrier de paiement)
 - Carte d'identification fiscale (NIF)

2 / : L'offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire.
- Tous documents permettant d'évaluer l'offre technique : Mémoire technique justificatif.
- Le cahier des charges qui doit porter à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3 / : L'offre financier contient :

- Lettre de soumission.
- Bordereau des prix unitaires (BPU).
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE).

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentées de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à **14 h00 mn** au siège de la Direction de l'éducation nationale la Wilaya de TIPAZA. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « **14 h00 mn** »

N. B : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
 DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS WILAYA DE TAMANRASSET
 NIF : 40801500011070

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 18 /2023

- Lot N° 06 : Modernisation de la RN 01 entre PK 1849+500 et PK 1858+000 sur 5.5 km.

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tamanrasset (bureau des marchés). Contre paiement d'une somme non remboursable de Trois Mille dinars Algériens (3.000,00 DA) au profit du compte spécial N° 301-005 ouvert au trésorier de la wilaya de Tamanrasset au nom de la subdivision fonctionnelle de parc à matériel des directions des travaux publics

CONDITIONS MINIMALES D'ELIGIBILITES

Ne sont éligibles au présent appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales que les entreprises satisfaisant obligatoirement aux conditions minimales suivantes :

a/ Référence Professionnelles :

Le soumissionnaire doit être qualifié en Travaux Publics (Activité Principale) et classé à la **catégorie 4 ou plus**

Le certificat de qualification et classification professionnelles en cours de validité doit porter les codes 345-4252 et 345 - 4210 relatifs respectivement aux travaux de revêtement et travaux de terrassements.

b/ Capacités financières :

Le soumissionnaire doit avoir réalisé durant les cinq dernières années (2018-2019-2020-2021-2022) au moins un chiffre d'affaire moyen de **100.000.000,00DA** justifié par des bilans visés par des commissaires aux comptes et portants les cachets de dépôts au niveau des services des impôts ou par des attestations de chiffres d'affaires délivrées par les services des impôts.

c/ Capacités techniques : Le soumissionnaire doit disposer :

Un poste d'enrobage, justifié par une carte grise ou une facture d'achat + PV de constat d'existence établi par un huissier de justice daté pas plus d'une année au jour de l'ouverture des plis. Le poste d'enrobage doit être implanté sur une distance de 150 km au maximum de lieu de projet.

- Ou Un Contrat de location notarié du poste d'enrobage appuyé par un PV de constat d'existence établi par huissier de justice, daté pas plus d'une année au jour de l'ouverture des plis. Le poste d'enrobage doit être implanté sur une distance de 150 km au maximum de lieu de projet.

- Ou Un contrat de fourniture notarié d'une entreprise de production de béton bitumineux appuyé par un PV de constat d'existence établi par huissier de justice daté pas plus d'une année au jour de l'ouverture des plis. Le poste d'enrobage doit être implanté sur une distance de 150 km au maximum de lieu de projet.

- D'une référence dans la réalisation des projets routiers dans les dix (10) dernières années (2013-2022) et l'année en cours, La quantité des travaux du revêtement en enrobés BB et/ou GB doit être supérieur ou égal à **Dix mille (10 000T) tonne**, justifié par une attestation ou des attestations de bonne exécution délivrée par un service contractant ou un opérateur public économique.

Remarque :

• Tous les soumissionnaires qui ont deux projets routier ou plus avec la DTP TAM en cours et dont l'avancements des travaux ne dépassent pas 70%, seront éliminés (l'avancement justifié par une attestation délivrée par le service contractant sur demande au soumissionnaire).

CONTENU DU DOSSIER DE SOUMISSION

L'ensemble du dossier de soumission qui doit être présenté par le soumissionnaire doit comprendre les documents constituant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, énumérés ci-dessous :

2.1.1. Le dossier de candidature

1. La déclaration de candidature établie conformément au modèle réglementaire dûment remplie, signée et accompagnée des pièces suivantes ;

a. L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les entreprises agissant en société ;

2. L'état de renseignements établi conformément au modèle ci-joint au dossier de candidature ;
3. La déclaration de probité établie conformément au modèle réglementaire dûment remplie et signée ;
4. Les statuts pour les sociétés ;
5. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le soumissionnaire ;
6. Le certificat de qualification et classification professionnelles en cours de validité qui doit être en Travaux publics (Activité principale)
7. Les bilans financiers du soumissionnaire pour les années (2018-2019-2020-2021-2022) certifiés par un commissaire aux comptes (et visés par les services des impôts) ;
8. Les références bancaires justifiées par des attestations de solvabilité (moins de 3 mois) et le RIB.
9. La liste des moyens humains à déployer pour le projet justifiée par des diplômes, CV, attestations et/ou certificats de travail pour les cadres (Attestations d'affiliation à la CNAS à l'appui) ;
10. La liste des moyens matériels à déployer pour le projet y compris les pièces justificatives (Cartes grises ou factures + Récépissés + assurances) pour le matériel roulant,
11. Les références professionnelles attestations de bonne exécution, justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par un service contractant ou un opérateur public économique.

2.1.2. L'offre technique

1. La déclaration à souscrire établie conformément au modèle réglementaire dûment remplie et signée ;
2. Le mémoire technique justificatif établi conformément au modèle jointe dûment remplie et signée
3. Le planning prévisionnel d'exécution des travaux établi en fonction du délai proposé ;
4. Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite "lu et accepté".

2.1.3. L'offre financière

1. La lettre de soumission dûment remplie et signée ;
2. Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment rempli et signé ;
3. Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli et signé

PRESENTATION DES OFFRES

Les plis doivent être déposés au secrétariat de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tamanrasset, le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », conformément à l'article 16 de l'instruction au soumissionnaire. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
 Appel d'offre nationale ouvert avec exigence de capacités minimales n° 18 /2023
 - Sis Matnatlat, Tamanrasset -

Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tamanrasset

- Lot N° 06 : Modernisation de la RN 01 entre PK 1849+500 et PK 1858+000 sur 5.5 km.

- Le délai accordé aux soumissionnaires pour préparer leurs offres est à Quinze (15) jours à compter de la date de la première, parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP et/ou dans la presse nationale.

- La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres jusqu'à (10^h 00), l'ouverture des plis sera le même jour de dépôt des offres à 10^h 30 en séance publique. Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à quatre vingt dix jours (90) augmentée de la durée de préparation des offres.

e-Bourse le 15/08/2023

Anep : 2316020452

Difficulté d'approvisionnement et inflation

Vers une crise chronique des semi-conducteurs ?

Selon l'équipementier Aptiv, «obtenir des puces est toujours une entreprise difficile. Quant aux prix, ils sont 25 à 30% au-dessus de la normale. La demande pour les nouveaux véhicules reste élevée en Europe ainsi qu'aux Etats-Unis.

Besoin constant et matériaux en nombre non suffisants, ce combo ne permet pas aux responsables de cette entreprise de voir la moindre amélioration notable à la normale dans un futur proche». La crise des semi-conducteurs risque encore de perdurer et touche sévèrement le Vieux continent. Selon l'équipementier Aptiv, anciennement Delphi qui fournit notamment les groupes General Motors et Ford, cité par Reuters, la pénurie de semi-conducteurs n'est toujours pas derrière nous. Elle dure depuis la crise sanitaire de 2020 et elle devra s'inscrire



dans la durée si l'on se fie aux chiffres de l'Association des constructeurs européens automobiles (ACEA). «En Europe, les immatriculations sont reparties assez nettement à la hausse ces derniers mois. En France, elles ont ainsi progressé de 15,83% de janvier à juillet. C'est un peu moins que la moyenne européenne : +17,9% sur la même période», selon l'ACEA. Les quatre plus grands pays de l'UE sont dans le vert : +12,8% en Allemagne, et même carrément +22,8% pour l'Italie ainsi que +24% pour l'Espagne. Selon l'équipementier Aptiv, «obtenir des puces est toujours une entreprise difficile. Quant aux prix, ils sont 25 à 30% au-dessus de la

normale. La demande pour les nouveaux véhicules reste élevée en Europe ainsi qu'aux Etats-Unis. Besoin constant et matériaux en nombre non suffisants, ce combo ne permet pas aux responsables de cette entreprise de voir la moindre amélioration notable à la normale dans un futur proche». «Nous avons déjà pu le souligner par le passé, il y a d'autres raisons de s'inquiéter. D'une part, on sait que les commandes sont en berne. Etant donné le contexte inflationniste, il devrait en être de même chez nos voisins européens», souligne Aptiv qui dit que la demande reste élevée. Autre paramètre, les chiffres de ventes sont toujours bien

inférieurs à ceux de 2019, avant la fameuse crise sanitaire qui a mis l'industrie sens dessus dessous. Citant l'Europe, la même source précise que «les immatriculations de voitures neuves ont reculé de 21% par rapport à janvier-juillet 2019 et en France, de 23,9%. On ne peut pas nier qu'il y ait un effet de reprise mais elle reste très fragile». Il faut savoir que la crise des semi-conducteurs dans l'industrie automobile est due à une pénurie mondiale de puces électroniques essentielles utilisées dans les véhicules modernes. Cette pénurie a été causée par une combinaison de facteurs, tels que la forte demande de produits électroniques pendant la pandémie, des problèmes d'approvisionnement, des goulets d'étranglement dans la production et des interruptions de la chaîne d'approvisionnement. En conséquence, de nombreux fabricants automobiles ont dû réduire leur production ou même suspendre temporairement certaines lignes de production, ce qui a eu un impact sur l'offre de voitures neuves sur le marché. La crise des semi-conducteurs souligne la dépendance croissante de l'industrie automobile à l'égard de la technologie électronique et met en évidence la nécessité de diversifier les sources d'approvisionnement et de renforcer la résilience de la chaîne d'approvisionnement.

Farid Belgacem

Pour des problèmes de perte de direction assistée

Enquête inédite de la NHTSA sur le Ram 1500

La National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA), c'est-à-dire l'autorité américaine chargée de la sécurité automobile, a révélé qu'elle enquêtait sur 1,1 million de camionnettes Ram 1500 qui devaient être rappelées pour des problèmes de perte de direction assistée. En effet, la NHTSA a déclaré «avoir reçu 380 rapports faisant état d'une perte intermittente ou complète de l'assistance de la direction sur les camionnettes Ram 1500 des années 2013 à 2016». A ce propos, plusieurs médias indiquent que des plaintes ont été déposées auprès de la NHTSA concernant «des problèmes de sécurité graves

ou coûteux», mais aussi «des délais d'attente très longs pour l'obtention de pièces de remplacement». Pour rappel, Fiat Chrysler Automotive (FCA) a rappelé, en mars 2016, quelque 440 véhicules pour remédier à une éventuelle contamination de l'unité de direction assistée électrique. La NHTSA a déclaré que «des plaintes indiquaient que des défaillances similaires pouvaient se produire avec des véhicules qui ne sont pas inclus dans le rappel», alors que Stellantis a déclaré que «la compagnie coopère pleinement avec la NHTSA dans le cadre de cette enquête».

F. B.



La firme va y déployer sa marque Omoda

Chery à l'assaut du marché belge !



Le groupe automobile chinois Chery va bientôt lancer sa marque de véhicule Omoda en Belgique. L'échéance étant fixée pour le début de l'année prochaine, le premier modèle destiné au marché belge sera l'Omoda 5, un SUV compact en version tout électrique et en version à moteur à combustion interne. Selon la presse belge, «Omoda vise une part de marché de 1,5% sur le marché belge d'ici à la fin de l'année prochaine (...) La marque chinoise compte ouvrir un bureau à Bruxelles avec une équipe de 20 personnes, qui s'occupera de la gestion de la marque, du développement du réseau, de la stratégie des produits et du service à la clien-

te». Selon la même source, Omoda «a insisté sur son engagement à assurer une forte présence locale en Belgique. La marque automobile planifie ainsi un lancement en Belgique avec une dizaine de concessionnaires début 2024 et vise un réseau d'environ 30 concessionnaires à la fin de l'année». Aussi, Omoda a indiqué que «le prix de vente serait légèrement plus agressif que pour des concurrents tels que le Hyundai Kona ou le Kia Niro». Du reste, et à terme, Omoda va lancer quatre à six modèles en Belgique avec une motorisation entièrement électrique, hybride ou un moteur à combustion.

F. B.

L'événement du GIMS aura lieu en octobre
Trente concurrents attendus au Qatar



Pour la première fois depuis 1905, le Geneva International Motor Show aura lieu du 5 au 14 octobre 2023 à Doha, au Qatar. Selon un communiqué des organisateurs, pas moins de trente marques automobiles seront présentes et dix révélations officielles de véhicules sont annoncées. «La délocalisation du Geneva International Motor Show (Suisse) à Doha (Qatar) cette année a fait grand bruit, laissant la place aux doutes et au scepticisme quant au déplacement des constructeurs et visiteurs. Pourtant, pour sa première édition au Moyen-Orient, tenue du 5 au 14 octobre 2023, le Salon automobile devrait accueillir trente marques automobiles», selon les organisateurs. «La forte demande des exposants reflète le concept innovant et inédit de GIMS Qatar qui établit de nouvelles normes pour les Salons automobiles transcontinentaux et complète naturellement les stratégies marketing des principaux constructeurs et fournisseurs» notent-ils. Les marques participantes seront dévoilées sur les différents réseaux sociaux du GIMS dans les semaines à venir. De plus, les organisateurs annoncent également la présentation mondiale de dix véhicules et anticipent 200 000 visiteurs. Pour rappel, les organisateurs avaient pris, dès août 2021, la décision de délocaliser ce Salon automobile depuis l'Europe vers le Moyen-Orient. Une décision motivée par les incertitudes économiques et la situation géopolitique mondiale de l'époque. Pour les passionnés qui n'auront pas les moyens de s'envoler au Qatar, le GIMS Genève reviendra dans son pays d'origine du 26 février au 3 mars 2024. L'événement célébrera le centième anniversaire de sa première édition internationale en 1924. Les exposants peuvent déjà confirmer leur inscription en ligne.

F. B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**Direction de l'administration locale de la wilaya d'Ilizi /Siege wilaya NIF: 098433015003341****AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ
MINIMALE N° 09. /2023**

Le wali de la wilaya d'Ilizi, la Direction de l'administration locale de la wilaya d'Ilizi lance un appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale pour:

Projet: Travaux d'aménagement extérieurs pour le quartier d'habitation de la wilaya

Par conséquent les entreprises **catégorie Quatre (04) ou plus en travaux publique (activité principale ou secondaire)** relatives à cette demande d'offres peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la direction de l'administration locale de la wilaya d'Ilizi contre paiement de la somme : 2 000.00 DA au compte N° 402001013 ouvert au près de trésorier de la wilaya d'Ilizi. Représentant les frais de reproduction. Les soumissionnaires doivent adresse ou déposer leurs offres à la Direction de l'administration locale de la wilaya d'Ilizi le (10^{ème} jour) avant 14:00 h à partir de la première parution du présent avis dans la presse nationale quotidienne ou le BOMOP. Les offres doivent comporter et de candidature et l'offre Technique et l'offre Financière. L'enveloppe extérieure coché anonyme devra porter autre l'adresse ci – dessus les seules mentions suivantes:

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALE N°...../2023

Projet: Travaux d'aménagement extérieurs pour le quartier d'habitation de la wilaya
Dossier de candidature

- 1- Déclaration de candidature remplie signée et cachée et datée..
 - 2- Déclaration de probité remplie signée et cachée et datée..
 - 3- Les statuts pour les sociétés
 - 4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'Entreprise
 - 5- Copie conforme du Matricule fiscal.
 - 6- Copie conforme du registre de commerce électronique. Légalisée.
 - 7- Attestation de mise à jour CNAS
- Capacités professionnelles: Copie conforme Certificat de qualification et de classification Légalisée catégorie (04) ou plus activité principal ou secondaire bâtiment actualisée.
- Capacités technique:
- . Liste des moyens humains avec justificatifs par attestation d'affiliation + attestation de succès et attestation d'affiliation à la CNAS
 - . Liste du matériel avec justification des cartes grises, des PV d'inventaires et Acte de Location signée par le notaire .

L'Offre technique:

- Déclaration à souscrire remplie signée et cachée et datée.
- Tous les documents permettant d'évaluation l'offre technique: un mémoire technique justificatif et autre document exige en application des dispositions de l'article 78 du décret 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public
- Cahiers des charges remplie signée et cachée portant à la dernière page, la mention manuscrites « lu et accepte
- Planning de réalisation signée et cachée et datée.

L'offre financière:

- Lettre de soumission remplie signée et cachée et datée.
 - Bordereau des prix unitaire remplie signée et cachée et datée.
 - Devis quantitatif et estimatif remplie signée et cachée et datée.
- Les documents justifiant les informations contenus dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine en application des dispositions de l'article 69 du décret 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public. Les documents sont:
- . Extrait de rôle de moins de trois mois apuré actualisée.
 - . Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH actualisée.
 - . Certificat d'effectue le dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés de droit algérien a l'années 2022

N.B/ les candidats ou soumissionnaires à compléter leurs offres technique par écrit par le biais du service contractant dans un délai maximum de dix (10) jours à compléter de la date d'ouverture des plis, sous peine de rejet de leurs offres par les documents manquant ou complets exigés à exception du mémoire technique justificatif en tout état de Cause sont exclus de la demande de complément tous les documents émanant des soumissionnaires qui servent à l'évaluation. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (90) jours + Délais de préparation des offres à partir de la date de dépôt des offres. L'ouverture des trois offres (le dossier de candidature et l'offre Technique et l'offre Financière) se fera le (10^{ème} jour) jour de la première parution de l'appel d'offres dans la presse nationale ou le BOMOP à partir 14 :00H. Les soumissionnaires sont invités à y assister à l'ouverture qui se déroulera au siège de la Direction de l'administration locale de la wilaya d'Ilizi, à partir 14.00H le jour de dépôt des offres. Au cas où il s'agirait d'une journée fériée, l'ouverture des plis s'effectuera le premier jour ouvrable suivra.

e-Bourse le 15/08/2023**Anep : 2316020602**

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat ,de l'Urbanisme et de la ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de HUSSEIN DEY

AVIS D'ADJUDICATION N° 08

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière D'Hussein dey, met en adjudication au plus offrant par soumission cachetée du droit de la location de locaux à usage Commercial réalisés, en accompagnement du programme des 1000 logements publics locatifs Zeralda sis dans la commune de Zeralda , cette adjudication est ouverte à toute personne physique de nationalité Algérienne ou morale de droit Algérien

une caution de soumission de deux cent mille (200 000,00) dinars est exigée pour chaque local pour lequel le soumissionnaire postule

le cahier des charges est à retirer, contre paiement de la somme de Cinq mille (5 000,00) Dinars auprès de l'Annexe de l'OPGI d'Hussein Dey sis au 11, Rue Lahcene Mimouni ,place el Wiaam el madani ex du 1 er mai , Sidi M'hamed - Alger- Bureau 18

la visite des lieux peut se faire à compter de la parution du présent avis

l'offre accompagnée des pièces obligatoires énumérées dans le cahier des charges ,est à présenter sous double enveloppes anonymes et portant les seules indications suivantes:

ADJUDICATION N° 08
Office de Promotion et de la Gestion Immobilière d'Hussein Dey
Cité Amirouche Bt D Hussein dey
A ne pas ouvrir

la date limite de dépôt des offres est fixée à 15 jours -midi à compter de la première parution de cet avis

L'ouverture des plis s'effectuera le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des offres à 14 h

NB : les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de soixante (60) jours,

Cité 1000 logements publics locatifs Zeralda sis dans la commune de Zeralda

Ilot	Bat	N° du local	Surface	Mise A Prix
3	22	9	56,08	3 364 800,00
3	22	10	31,73	1 903 800,00
3	22	11	55,38	3 322 800,00
3	22	12	53,49	3 209 400,00
3	24	5	65,82	3 949 200,00
3	24	6	74,85	4 491 000,00
3	25	3	56,20	3 372 000,00

e-Bourse le 15/08/2023**Anep : 2316020501****REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA DE BEJAIA
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

NIF N°41 000 600 000 6012

RECTIFICATIF DE L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du Décret Présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, la Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Bejaia, informe l'ensemble des Entreprises ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2023.

« Alimentation en eau potable de Kherrata à partir du barrage Ighil Emda (Wilaya de Bejaia) »

LOT 01 : Réalisation de l'adduction de la Station de traitement vers IGHIL ALIA y compris la réalisation de la Prise d'eau, la Station de traitement Monobloc et les ouvrages en ligne.

LOT 02 : Réalisation des Adductions IGHIL ALIA vers KELAOUN MEROUHA et BENI MERAI-AIT LAAZIZ y compris la réalisation des ouvrages en ligne

LOT 03 : Réalisation de l'adduction IGHIL ALIA vers DJERMOUNA et chef-lieu y compris la réalisation des ouvrages en ligne

Qu'une rectification est portée sur l'avis d'attribution provisoire de marché, paru en date du 06/08/2023 sur le quotidien national e-Bourse, il fallait lire comme suit :

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis sur les Quotidiens nationaux ou le BOMOP auprès de la Commission Sectorielle des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique pour le Lot 01 et auprès de la commission des Marchés Publics de la wilaya de Bejaia pour les Lots 02 et 03.

e-Bourse le 15/08/2023**Anep : 2316020409**

Cours du dinar par rapport aux principales monnaies mondiales, cours des métaux, des produits agricoles... tout y est

COURS DES MATIÈRES PREMIÈRES

PALMARÈS ÉNERGIES

LIBELLÉ	PLACE	DERNIER	OUV	+ HAUT	+ BAS	VAR.	VAR./1 SEM	VOL.
▼ PÉTROLE BRENT	ICE	77.93	78.60	78.61	77.55	-0.31%	3.98%	63 222.00
▼ PÉTROLE WTI	ICE	73.31	73.93	73.93	72.98	-0.48%	4.52%	4 604.00
▲ URANIUM U308	NYM	56.00	45.00	45.00	45.00	24.44%	0.00%	0.00
▲ GAZ NATUREL	NYM	2.58	2.64	2.68	2.54	0.74%	-4.65%	0.00
► CHARBON	NYM	40.00	0.00	0.00	0.00	0.00%	0.00%	0.00
▼ ETHANOL	CBT	2.16	2.22	2.22	2.22	-2.66%	0.00%	0.00

PALMARÈS MÉTAUX

LIBELLÉ	PLACE	DERNIER	OUV	+ HAUT	+ BAS	VAR.	VAR./1 SEM	VOL.
▲ PLATINE	FX1	916.29	915.22	916.88	907.12	1.26%	0.39%	0.00
▼ ARGENT	FX1	23.06	23.07	23.15	22.98	-0.09%	0.70%	0.00
▼ ACIER	NYM	900.00	891.00	905.00	891.00	-0.55%	4.05%	0.00
▼ PALLADIUM	FX1	1 242.00	1 252.00	1 257.00	1 235.50	-0.80%	-0.20%	0.00
▼ ZINC	LME	2 336.80	0.00	2 340.15	2 336.80	-1.18%	-1.05%	0.00
▼ OR	FX1	1 923.88	1 925.53	1 928.19	1 919.37	-0.09%	0.12%	0.00
▼ ETAIN	LME	28 888.00	0.00	29 026.00	28 888.00	-0.47%	4.38%	0.00
▼ PLOMB	LME	2 037.00	0.00	2 038.00	2 036.85	-1.02%	-3.80%	0.00
▼ NICKEL	LME	20 366.50	0.00	20 400.00	20 365.00	-3.60%	1.02%	0.00
▲ COPPER GRADE	LME	8 298.15	0.00	8 298.25	8 295.00	0.23%	-0.68%	0.00
▲ ALUMINIUM ALLOY	LME	1 955.00	0.00	1 500.00	1 500.00	0.05%	0.15%	0.00

PALMARÈS PRODUITS AGRICOLES

LIBELLÉ	PLACE	DERNIER	OUV	+ HAUT	+ BAS	VAR.	VAR./1 SEM	VOL.
▲ AVOINE	CBT	4.16	4.03	4.04	3.84	5.38%	0.00%	40.00
▲ SUCRE	NYM	0.24	0.13	0.13	0.13	23.71%	87.19%	0.00
▼ COTON	NYM	0.81	0.78	0.78	0.78	-20.76%	3.03%	0.00
▲ CAFÉ	NYM	1.61	1.25	1.25	1.25	29.08%	73.10%	0.00
▲ CACAO	NYM	3 310.00	2 441.00	2 441.00	2 441.00	42.80%	36.21%	0.00
▼ BLÉ	CBT	6.40	6.43	6.47	6.43	-0.58%	1.75%	0.00
▲ SOJA	CBT	8.43	8.46	8.49	8.39	0.48%	0.78%	0.00
▼ RIZ	CBT	18.69	18.51	18.75	18.43	-0.35%	3.55%	0.00
▲ MAÏS	CBT	5.61	5.67	5.72	5.60	0.09%	0.58%	0.00
▼ HUILE DE SOJA	CBT	0.34	0.35	0.35	0.34	-0.52%	-0.75%	0.00

... et sur le marché parallèle

	Achat	Vente
Euro	223.00	225.00
Dollar US	202.00	204.00
Dollar Canadien	149.00	151.00
Livre Sterling	256.00	258.00
Franc Suisse	217.00	219.00
Livre Turque	8.00	10.00
Yuan Chinois	27.00	29.00
Rial Saoudien	50.00	53.00
Dirham Emirati	51.00	54.00
Dinar Tunisien	66.00	69.00
Dirham Marocain	17.00	19.00

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE LA SANTE
 CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE BENI-MESSOUS
 Le numéro d'identification fiscale (NIF) : 0986 1632 9204 126

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 12 /2023
 Portant sur l'aménagement d'une route périphérique et parking à l'intérieur du centre hospitalo-universitaire de Beni Messous.

Le centre hospitalo-universitaire de Beni-Messous lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales ayant pour objet : l'aménagement d'une route périphérique et parking à l'intérieur du centre hospitalo-universitaire de Beni Messous.

Conformément aux dispositions des articles 39, 40, 42 et 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

- entreprises disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelles (Activité Principale travaux publics) Catégorie IV -quatre-ou Plus et ayant réalisé au moins un (01) projet en travaux d'un linéaire de plus de 600 ml durant les Cinq dernières années justifié par une attestation de bonne exécution
- Les entreprises intéressées sont invitées à retirer le cahier des charges auprès de la Direction Générale du CHU de Beni-Messous « bureau des marchés », contre paiement de la somme de trois mille « 3000 » DA non remboursable auprès de la trésorerie de Beni Messous.
- L'offre doit comprendre trois enveloppes (un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière) séparées et cachetées, indiquant la mention suivante :
 - dossier de candidature
 - offre technique
 - offre financière
- l'offre doit contenir les documents cités dans l'article 13 du cahier des charges.
- L'offre doit être insérée dans une enveloppe externe anonyme portant la mention unique:

Monsieur le Directeur Général du CHU DE BENI-MESSOUS
 Bureau Des Marchés

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 12 /2023 portant Sur l'aménagement d'une route périphérique et parking à l'intérieur du centre hospitalo-universitaire de Beni Messous

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

- La durée de préparation des offres est égale à quinze (15) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP, les quotidiens nationaux ou portail électronique des marchés publics.
- Le dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres, de 8 :00 à 13h00 mn précise, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les offres doivent être déposées au bureau des marchés de la Direction du centre hospitalo-universitaire de Beni-Messous, sise à : Rue Ibrahim Hadjres.
- Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis, qui aura lieu le jour de dépôt des offres à 13H00 à la salle de réunion de la direction du CHU de Beni Messous.
- La durée de validité de l'offre est égale à la durée de préparation des offres plus trois (3) mois.

e-Bourse le 15/08/2023

Anep : 2316020474

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 Wilaya d'illizi
 Daira d'illizi
 Commune d'illizi

Code fiscal : 098 433 015 066 130

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISoire
 Projet : Réalisation et équipement d'un forage à IFDIL – ILLIZI

- Suite avis d'attribution du marché pour Entreprise BAKI BEN CHOIRA DES TRAVAUX HUDRAULIQUE GERER PAR / BAKI BEN CHOIRA publiés le 07/02/2023 sur حقيقفة اليوم e-BOURSE .

- Suite au decision de resiliation du marché pour cause (non demarrage des travaux)

Le président d'assemblée populaire de la Commune d'illizi informe l'ensemble des participant a la soumission de l annulation de l avis d attribution concernant le projet cités si dessus .

et que la reevaluation des offers se poursuivra selon l ordre du classement de l offer finnnanciere

e-Bourse le 15/08/2023

Anep : 2316020514

السلام TV
 ESSALEM

Essalem TV
 القناة الجزائرية الشاملة

ESSALAM TV السلام
 ESSALAM_TV
 ESSALAM TV السلام
 ESSALAM_TV
 EBOURSE.DZ

10922
 V
 27500

Deuxième pourvoyeur d'IDE dans le pays

La Chine ralentit ses investissements au Niger

Après les tensions sur les produits de large consommation et les liquidités bancaires, l'embargo décidé par la Cédéao

(Communauté économique des Etats de l'Ouest) ainsi que la Banque mondiale et l'Union européenne contre le Niger impacte désormais la réalisation des projets de développement dans le pays.



coup dur pour les nouvelles autorités nigériennes issues du coup d'Etat contre le président Bazoum, dans la mesure où ce complexe hydroélectrique stratégique devait permettre au Niger de s'affranchir de la dépendance énergétique vis-à-vis du Nigeria.

Conçu avec une digue de 28 mètres de haut et 8,5 km de long, le barrage hydroélectrique de Kandadji devait avoir une capacité de 1,5 milliard m³ d'eau. Une centrale électrique de 130 mégawatts y est aussi prévue, ce qui permettra au Niger de couvrir les 70% de ses besoins assurés actuellement par le Nigeria. Cependant, à peine 15% seulement des 21 millions de Nigériens ont accès à l'électricité, avait indiqué en 2021 la Société nigérienne d'électricité (Nigelec). Ce mégaprojet, entamé en 2021 et dont le coût de réalisation est estimé à 740 milliards de francs CFA (plus d'un milliard de dollars), est situé à 180 km au nord de Niamey, à Tillabéri dans la zone dite des trois frontières (avec le Mali et le Burkina Faso). En

plus de son potentiel en matière d'électricité, le projet devait assurer l'irrigation de 45 000 hectares de productions agricoles, alors que le pays est confronté à une insécurité alimentaire accrue.

Après avoir été repoussée maintes fois, la date de mise en eau du barrage est fixée à 2025, selon les autorités nigériennes.

INCERTITUDES SUR LE MÉGA-PARC DE NIAMEY

Au-delà de la suspension des travaux de réalisation du barrage de Kandadji, la Chine, qui est le deuxième investisseur au Niger, derrière la France, et premier fournisseur de biens, affiche une grande prudence depuis le coup d'Etat du 26 juillet dernier. Les intérêts qu'elle a développés dans le pays sahélien n'ont pas cessé de croître depuis 15 ans, comme en témoigne l'organisation en avril dernier du premier forum d'investissement Chine-Niger. Si les sanctions devaient se prolonger, plusieurs projets chinois seraient inmanquablement

affectés, estiment à l'unanimité des analystes. Le 3 juillet dernier, alors que le pays n'avait pas encore basculé dans l'instabilité politique qu'il traverse actuellement, l'ambassadeur chinois à Niamey annonçait que son pays allait construire dans la capitale nigérienne un parc industriel agroalimentaire, manufacturier, minier et immobilier, à l'issue d'une audience au Palais présidentiel. Mais quel sort sera-t-il réservé à ce mégaprojet ? Le ministère chinois des Affaires étrangères a, pour le moment, appelé à «une solution négociée».

Présente dans des secteurs aussi stratégiques comme le pétrole, les mines ou la réalisation d'infrastructures de base, la Chine a fortement augmenté ses investissements au Niger depuis quelques années, or ces investissements risquent d'être compromis, si les sanctions imposées au Niger se prolongent dans la durée. En tout cas, les entreprises chinoises présentes dans le pays suivent de près l'évolution de la situation et décident séparément de la suite à réserver à leurs projets respectifs. Ainsi, contrairement à China Gezhouba Group Co Ltd, qui vient de suspendre les travaux de réalisation du barrage de Kandadji, la compagnie pétrolière Petrochina, qui construit l'oléoduc devant relier le Niger au Bénin, sur 2000 km, ne s'est pour l'instant pas exprimée sur la suite à réserver à ce projet, dont l'achèvement était prévu pour la fin 2023 avant le coup d'Etat.

M. N.

Pour un financement de 3 milliards de dollars accordé par le FMI

La Banque centrale du Ghana perd plus de 5 milliards de dollars



Après avoir présenté une importante perte de 5,4 milliards de dollars au titre de l'exercice 2022, la Banque centrale du Ghana, au cœur de la polémique, tente d'apporter des éléments de réponse.

La BoG (Bank of Ghana) vient ainsi de publier ses états financiers audités pour l'année 2022,

révélant une perte totale de 60 milliards de cedis ghanéens, soit 5,37 milliards de dollars, et face aux critiques qu'elle a essuyées, elle a tenu à justifier ce résultat.

Dans un communiqué publié à la fin de la semaine dernière, la BoG attribue la grande partie de ces pertes, soit 53,1 milliards de cedis, directement au programme

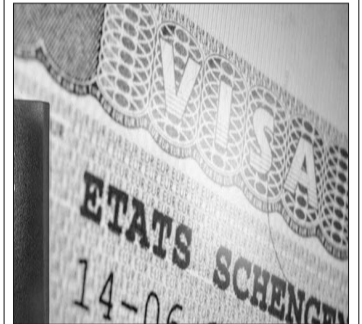
de restructuration de la dette intérieure initié par le gouvernement. Dans le cadre de ce programme en effet, une conditionnalité pour bénéficier du plan de soutien, que l'Etat ghanéen négocie depuis le mois de juillet 2022 avec le FMI, consiste à faire baisser le stock de la dette publique, qui doit passer de 105% à 55% du PIB (produit intérieur brut) d'ici à 2028. Pour y parvenir, des négociations ont été ouvertes avec les créanciers locaux, mais l'objectif tracé pour l'exercice 2022 n'a pas été atteint. La Banque centrale avait donc été dans la contrainte d'intervenir pour combler cette insuffisance en supportant une décote de 50% de ses titres de créances sur le gouvernement. La BoG souligne aussi dans son communiqué que le niveau élevé de l'inflation et la volatilité des taux de change ont entraîné une perte supplémentaire de 5,2 milliards de cedis ghanéens, expliquant toutefois que

«ce résultat financier n'a que très peu d'implication pour les opérations de la Banque du Ghana (...) Techniquement, les banques centrales, qui ne sont pas des banques commerciales, ne peuvent pas être insolubles ou en faillite», souligne la plus haute institution bancaire ghanéenne dans sa note d'information.

La perte enregistrée en 2022 peut être donc considérée comme un «sacrifice» nécessaire pour arracher le soutien financier du FMI dans un contexte où Accra faisait face à l'assèchement de ses finances publiques, faute d'avoir pu lever des fonds sur le marché international de la dette en raison de la hausse des taux d'intérêt.

Après plusieurs mois de négociations, faut-il rappeler, le Ghana est parvenu en avril dernier à la conclusion d'un accord avec le FMI pour un financement de l'ordre de 3 milliards de dollars dans le cadre d'un plan triennal.

Mali – France Suspension réciproque de la délivrance de visas



La tension diplomatique entre le Mali et la France entre dans une nouvelle phase. Les services consulaires respectifs à Bamako et à Paris viennent en effet de suspendre la délivrance de visas aux ressortissants des deux pays.

C'est Paris qui a d'abord annoncé la semaine dernière la suspension de la délivrance de visas après avoir placé tout le Mali, y compris Bamako, en zone rouge, c'est-à-dire «formellement déconseillée aux voyageurs».

Auparavant, la capitale malienne se trouvait en zone orange, «déconseillée sauf raison impérative», alors que le reste du pays était en zone rouge en raison de la propagation du terrorisme, du risque d'enlèvement et de l'insécurité de manière générale.

Cette situation est également en partie due à la tension qui prévaut au niveau régional avec la décision prise par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) d'intervenir militairement au cas où le président du Niger, Mohamed Bazoum, ne serait pas rétabli dans ses fonctions. Paris voudrait ainsi voir plus clair pour reprendre ses opérations de délivrance de visa au Mali.

En réaction à cette décision, Bamako vient d'indiquer avoir suspendu la délivrance de visas «en application de la réciprocité».

«Cette modification entraîne une réorganisation des services de l'ambassade de France à Bamako, qui ne pourra dès lors plus délivrer de visas jusqu'à nouvel ordre», indique sur son site internet le prestataire traitant les demandes de visas en amont avant l'instruction des dossiers par les services français, Capago. Chaque année, ce sont des milliers de ressortissants maliens qui introduisent des demandes pour obtenir le visa Schengen, leur permettant de se rendre en France.

Cette décision intervient au même moment où Air France a suspendu ses vols par destination du Mali (7 vols par semaine) et du Burkina Faso (5 vols par semaine) après la fermeture de l'espace aérien du Niger voisin. Cette suspension était censée être levée vendredi dernier (11 août), mais elle a, semble-t-il, été prolongée jusqu'à vendredi prochain 18 août.

APA

Quand l'humanité se meurt au Soudan...

Entre le relâchement des efforts diplomatiques, concentrés ces derniers temps sur le Niger, les Soudanais périssent par milliers dans un silence assourdissant de la communauté internationale.



PRÈS DE 4000 MORTS ET DES MILLIERS DE BLESSÉS

La guerre opposant l'armée aux Forces de soutien rapide (FSR) a déjà fait plus de 3900 morts, selon l'ONG Acled, et plus de 5 millions de déplacés et réfugiés, selon un dernier bilan annoncé jeudi par l'ONU. «L'impossibilité d'offrir des funérailles dignes à ceux qui meurent augmente la souffrance des familles à Khartoum», affirme le Directeur du département santé de Save the Children, Bashit Kamal Eldin Hamid. L'impossibilité d'enlever ces cadavres en raison des combats et le manque d'électricité qui ne permet plus au système de réfrigération des morgues de la capitale de fonctionner exposent doublement les habitants à des risques d'épidémies. Sur les 89 principaux hôpitaux de la capitale, 71 sont hors service et ceux encore opérationnels sont souvent la cible d'attaques ou de pillages. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a ainsi répertorié 53 attaques contre des structures de soins ayant causé 11 morts depuis le début de la guerre, le 15 avril dernier. Depuis des mois, les ONG martèlent que le temps presse car les eaux stagnantes de la saison des pluies, qui débute en juin, favorisent les épidémies allant du paludisme au choléra en passant par la dengue. Des cas de choléra et de rougeole ont été détectés dans différentes régions du pays, prévient l'OMS.

LA MENACE DOUBLE DE LA FAMINE ET DU CHÔMAGE

Outre les maladies, le spectre de la faim plane sur le Soudan. Après quatre mois et demi de guerre, «plus de 20,3 millions de personnes, soit plus de 42% de la population du pays», l'un des plus pauvres au monde, font face «à une insécurité alimentaire aiguë», a annoncé l'organisation mondiale pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans un communiqué. Près de deux millions de personnes (1 930 000) ont fui à l'étranger, tandis que 3 millions ont été déplacés dans le pays, selon un dernier bilan de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Pour la FAO, les déplacements causés par la guerre, opposant l'armée soudanaise et les FSR, contribuent à aggraver l'insécurité alimentaire. Les combats ont détruit les infrastructures et fragilisé le secteur agricole, alors qu'avant la guerre un Soudanais sur trois souffrait déjà de la faim. Aujourd'hui, plus de la moitié des Soudanais ont besoin d'aide humanitaire pour survivre. Les ONG et l'ONU disent être privées d'accès au pays. Selon la FAO, «6,3 millions de Soudanais sont déjà en situation d'urgence (phase 4) de la classification sur la sécurité alimentaire de l'ONU, tandis que la phase 5, la plus élevée, correspond à la situation de famine». Au Darfour occidental,

où les violences sont les plus intenses et où des civils sont ciblés pour leur appartenance ethnique, «plus de la moitié de la population souffre de faim aiguë», d'après l'agence onusienne.

LA DÉBROUILLE POUR SURVIVRE

La guerre sanglante entre généraux rivaux a privé de nombreux Soudanais de leur emploi. Sans revenus depuis des mois, certains font preuve de créativité pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs proches. De nombreux Soudanais se sont convertis dans les petits commerces de la débrouille. Avant le 15 avril, avant l'éclatement des combats, tout marchait au Soudan, beaucoup de Soudanais exerçaient dans la Fonction publique (enseignement, santé, administration et corps annexes comme les fonctions libérales). La guerre a tout arrêté ou mis entre parenthèses la vie tout court, et tout le monde s'est retrouvé au chômage. Aujourd'hui, de nombreux habitants bricolent pour tenter de survivre. Les voleurs et les violeurs profitent de la situation pour imposer leur diktat. Sans avoir trop de choix pour survivre dans un camp de déplacés, on fabrique du savon dans la chambre qu'on lui a octroyée à lui et sa famille, préparer du thé, de la purée de fèves ou des jus dont les Soudanais ne peuvent se passer, comme le pain maison, à l'image de cette institutrice, Michelle Elia Moussa, qui ne chôme plus derrière son étal au marché, entre Khartoum et Oued Madani, faisant sien l'adage : «Le malheur rend créatif». «C'est la première fois que je travaille sur un marché, j'ai honte, mais c'est la guerre, je n'ai pas le choix», confie-t-elle en étalant d'un geste habile une pâte sur des plaques en fonte pour confectionner de fines galettes. **S.B.**

Tour Eiffel Enquête ouverte après deux fausses alertes à la bombe

Une enquête a été ouverte à Paris après deux fausses alertes à la bombe samedi qui ont provoqué deux évacuations de la Tour Eiffel le même jour, a indiqué lundi le parquet joint par l'AFP. Selon le ministère public, il est «tout à fait habituel d'ouvrir une enquête après des fausses alertes à la bombe, qui arrivent malheureusement fréquemment» et peuvent viser des monuments emblématiques comme la Dame de Fer, ou des établissements scolaires, des aéroports... Les investigations ont été confiées au commissariat du 7e arrondissement de la capitale, pour menaces de crimes contre les personnes et pour divulgation de fausse information «dans le but de faire croire qu'une destruction dangereuse pour les personnes va être ou a été commise», a précisé le parquet, confirmant une information du «Parisien».

Ces infractions sont passibles de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende. La plateforme de signalement Pharos, rattachée à la police judiciaire, «a signalé deux fausses alertes à la bombe ayant conduit à des évacuations de la Tour Eiffel samedi», a indiqué lundi le parquet.

Ces fausses alertes ont été effectuées sur le forum jeux-video.com, et sur l'interface moncommissariat.fr qui permet aux internautes de contacter les forces de l'ordre. La Tour Eiffel, monument le plus emblématique de Paris, a accueilli plus de 5,8 millions de visiteurs l'an dernier.

AFP

Coup d'Etat au Niger

Le Mali annule l'autorisation d'Air France d'exercer entre Paris et Bamako

Les autorités du Mali, dont les dirigeants militaires se sont solidarisés avec les putschistes nigériens, ont sévi contre Air France avant même la prolongation de la suspension des vols, qu'elles ont qualifiée de «manquement notoire» aux termes de son autorisation d'exploitation. La région est confrontée à l'instabilité politique. Le 7 août, Air France a suspendu ses vols à destination du Mali (7 vols par semaine) et du Burkina Faso (5 vols par semaine) après la fermeture de l'espace aérien du Niger voisin, théâtre d'un coup d'Etat le 26 juillet. Les autorités maliennes ont finalement décidé d'annuler l'autorisation de la compagnie d'exercer entre Paris et Bamako, selon l'aviation civile vendredi 11 août. La suspension d'Air France devait

durer jusqu'à vendredi dernier. Mais Air France a indiqué l'avoir prolongée jusqu'au 18 août inclus «à la suite du coup d'Etat au Niger et en raison de la situation géopolitique dans la région du Sahel». Les autorités du Mali, dont les dirigeants militaires se sont solidarisés avec les putschistes nigériens, ont sévi contre la compagnie avant même la prolongation de la suspension, qu'elles ont qualifiée de «manquement notoire» aux termes de son autorisation d'exploitation. L'Agence nationale de l'aviation civile reproche à Air France de n'avoir procédé à aucune notification préalable et d'avoir causé «un désagrément aux passagers», dans un courrier adressé à la compagnie et authentifié par l'AFP vendredi. «Ce manquement entraîne l'annulation de

vos autorisations d'exploitation de vols», dit-elle. Cette annulation vaut pour la «saison été» d'Air France, précise-t-elle.

LES RELATIONS ENTRE LA FRANCE ET LE MALI SE SONT FORTEMENT DÉTÉRIORÉES

Cette période est censée s'étendre jusqu'en octobre. «Votre créneau pourrait être accordé à une autre compagnie qui le solliciterait», dit l'agence, qui demande à Air France de lui soumettre un nouveau programme avant la reprise de sa desserte. Un porte-parole d'Air France a confirmé cette dernière demande à l'AFP. Air France dit être «en lien avec les autorités françaises» pour suivre «en permanence l'évolution de la situation géopolitique des territoires desservis et

survolés par ses appareils» et rappelle que la sécurité de ses clients et de ses équipages est sa priorité absolue. Les relations entre la France, l'ancienne puissance coloniale engagée militairement aux côtés de l'armée malienne contre les djihadistes depuis 2013, et le Mali se sont fortement détériorées depuis que des colonels ont pris le pouvoir par la force à Bamako en août 2020. La junte a poussé les forces françaises vers la sortie en 2022 et s'est tournée politiquement et militairement vers la Russie. Elle a expulsé l'ambassadeur français. La France et le Mali ont suspendu cette semaine la délivrance de visas aux ressortissants de l'autre pays par leurs services consulaires respectifs à Bamako et à Paris.

Agences